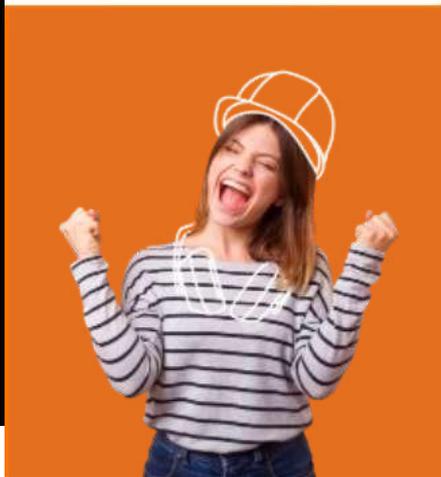




INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Rapport d'Activité 2022



#1jeune1solution

Les Missions Locales

Le 1er réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes



MOT DE LA PRESIDENTE



Madame, Monsieur, Chers Membres

2022 une date anniversaire « Les 40 ans des Missions locales »

Nées du rapport Schwartz à titre expérimental, les ML ont traversé ce temps long avec une certaine constance tout en modifiant leurs offres en fonction de l'évolution des besoins repérés chez les jeunes, de la situation de l'emploi mais aussi des objectifs définis par les financeurs. Si le modèle des accompagnements a évolué, il est resté malgré tout fidèle aux principes originels : approche globale avec réponse individualisée et personnalisée en tenant compte des aspirations nouvelles des générations Z et bientôt alpha, qui pour l'une a grandi avec le numérique et l'autre est née ou va naître dans le numérique. Cette génération Z prédominante actuellement, se définit comme connectée en permanence et vulnérable aux fausses nouvelles, s'informe seule, fait preuve d'un esprit plutôt créatif, autonome, critique, et pour qui la réussite personnelle n'est pas un moteur. Elle défend des valeurs particulières telles que bien-être et quête de sens au travail, équilibre entre vie professionnelle et vie privée dont il faut tenir compte lors de la prise en charge. A cet ensemble quelque peu hétéroclite selon le niveau de formation, il est certain qu'il faut aux Missions Locales « se réinventer » si elles souhaitent à la fois rester attractives, reconnues par la future génération alpha mais aussi obtenir des résultats en termes d'employabilité. La Mission locale de Vichy a donc fêté ses 40 ans du 16 au 20 mai au décours d'un festival dont l'organisation fut confiée à un binôme de jeunes en service civique. Le programme des jeunes était composé d'ateliers de formation axés sur l'employabilité mais aussi d'activités sportives et culturelles visant à renforcer la cohésion entre les jeunes et le personnel. Pour terminer, un Job Dating dans un lieu insolite clôturait la semaine. Une conférence sur « les évolutions générationnelles » avant une soirée festive fut proposée à l'ensemble des partenaires, des bénéficiaires organisateurs et des professionnels de la Mission Locale.

Mars 2022 CEJ (Contrat Engagement Jeune) remplace la Garantie Jeunes

Il s'agit d'un nouveau contrat d'accompagnement individuel et intensif basé sur le principe « des droits et des devoirs » en direction des 16-25 ans définis NEETS (sans emploi, sans formation, n'étant pas en études.). Cet engagement de 6 à 12 mois impose 15 à 20 heures d'activités hebdomadaires collectives ou individuelles et propose en retour une allocation maximale de 528 euros selon les ressources. Le suivi du jeune doit être réalisé par un seul conseiller. Ce cadre exigeant vise une entrée plus rapide et durable dans l'emploi ou en formation. La mise en place de ce contrat imposa une évolution de la masse salariale associée à une augmentation de la ligne financière des prestations extérieures. En 2022, 289 contrats ont été signés, dont 55% avec des jeunes sans diplômes.

Activités 2022

A l'image des autres ML en comparaison à l'année dernière, on constate malgré une activité soutenue avec 2 208 jeunes suivis, une baisse des jeunes accompagnés et donc des premiers accueils et ce probablement du fait des multiples possibilités d'emplois sur le marché. Par ailleurs, il est à noter une explosion d'entrées de jeunes avec obligation de formation (+228) expliquée par une montée très importante des jeunes dits « décrocheurs » depuis la pandémie associée à leur meilleur repérage.

En termes de résultats, les objectifs ont été atteints avec une nette augmentation des jeunes entrés en formation et en apprentissage (+122) mais aussi 2 037 contrats de travail signés, soit une hausse de 28% bénéficiant à 1 095 jeunes, soit à 49,5% du public accompagné.

Adjointe au Maire de Vichy

Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Allier - Handicap, Politiques de prévention, Santé (référente Bassin Vichy)

Conseillère communautaire déléguée santé

MOT DE LA PRESIDENTE



Ce bilan plutôt positif découle d'une relation saine et constructive établie avec les entreprises du bassin se traduisant notamment par l'inclusion de 155 nouveaux partenaires permettant d'élargir l'éventail des offres. Afin d'améliorer les réussites, il faut maintenant à la ML travailler sur l'adéquation entre les demandes et les profils à proposer sachant que notre territoire se caractérise par environ 30% de jeunes sans diplômes pour lesquels il faut repérer et révéler les éventuelles compétences et appétences. Voilà le cœur des métiers des ML qui possèdent en leurs mains des dispositifs pluriels leur permettant de mobiliser, de lever certains freins et d'accompagner chacun vers un projet personnel.

Perspectives 2023

« France Travail » : une incertitude sur le devenir des ML.

Les différents rapports issus d'audits et enquêtes montrent que les ML tiennent les objectifs fixés par l'Etat sans pour autant résoudre complètement le chômage des jeunes. C'est dans ce cadre que le Président de la République souhaite « la transformation de Pôle Emploi en France Travail afin de mettre en commun les compétences de Pôle Emploi, des régions, des départements et des Missions Locales » en visant le plein emploi pour le bien-être et l'épanouissement de chacun.

Les Missions Locales souhaiteraient être référencées comme « un France Travail Jeunes » autonome, c'est à dire l'unique porte d'entrée pour les jeunes NEETS et non comme un éventuel bras de Pôle Emploi. Le projet de loi « Pour une nouvelle société du travail et de l'emploi » sera discuté lors des prochaines sessions parlementaires.

Un nouvel objectif local : la Labellisation

Même si les Missions Locales partagent des objectifs identiques, le rapport cité précédemment révèle une inhomogénéité en termes de fonctionnement et une disparité dans les offres proposées. La labellisation sera l'occasion de mener en interne un véritable audit des pratiques de chacun afin d'assurer une égalité de traitements des demandes et garantir la conformité des prestations délivrées. Dans un deuxième temps, cette démarche pourrait permettre aux Missions Locales de construire un référentiel commun.

Vers une unité de lieu

2022 fut l'occasion d'acter une réorganisation des espaces « Jeunesse » de Vichy Communauté. Il a été décidé de réintégrer l'ensemble des activités de la ML au sein du siège grâce à la migration du PIJ dans le bâtiment nommé l'Atelier, situé face à la Mission Locale. A ce titre, je tiens à remercier chaleureusement le PIJ car aucun projet n'aurait pu naître sans son accord. La proximité entre les deux structures sera conservée et permettra, je l'espère, de poursuivre notre rapprochement. L'ensemble des travaux sera mené durant le deuxième semestre 2023. Ils vont générer, je le sais, des nuisances pour le personnel et les visiteurs. Je les remercie par avance de leur tolérance et de leur patience. Cette réorganisation nécessitera un investissement financier de la ML aux cotés de Vichy communauté.

Voilà maintenant trois ans que j'assume la Présidence de la Mission Locale de Vichy et 2023 sera donc pour moi l'occasion de remettre en jeu mon mandat au décours de l'Assemblée Générale. Ces trois années m'ont permis de découvrir un monde hors de mes domaines de compétences mais ma curiosité associée aux échanges fructueux, à l'acceptabilité et la bienveillance de tous m'ont également permis d'assumer cette fonction avec plaisir. Durant ce mandat, j'ai pu constater que seule une chaîne de maillons complémentaires créant une vraie dynamique permet de construire des réponses adaptées aux demandes des jeunes de notre territoire.

Un grand merci à tous pour votre engagement sans faille !

Adjointe au Maire de Vichy

Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Allier - Handicap, Politiques de prévention, Santé (référente Bassin Vichy)

Conseillère communautaire déléguée santé



Bilan d'activité

ORGANISATION DU RÉSEAU

Organisation du Réseau National	p.4
Un réseau connu et reconnu	p.5
Mission Locale Vichy	p.6
Notre territoire	p.7

LES JEUNES DE LA MISSION LOCALE

Les 1 ^{ers} accueils	p.8
Les jeunes accompagnés	p.9

MODALITÉS ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENTS

Modalités et dispositifs d'accompagnements	p.10
Les entrées en dispositifs	p.11-12
Le Contrat d'Engagement Jeune	p.13
Obligation de formation	p.14
Accéder à l'autonomie	p.15

COMMUNICATION

Nos réseaux	p.16
-------------	------

RESTROSPECTIVES 2022

Les 40 ans	p.17
Focus sur 2022	p.18

CHIFFRES ALLIER ET PERSPECTIVES

Chiffres Allier et perspectives	p.19
---------------------------------	------

Pour aller plus loin

EVOLUTION DES 1ERS ACCUEILS ET JEUNES ACCOMPAGNÉS

Evolution des 1 ^{ers} accueils et des jeunes accompagnés	p.21
---	------

LES ACCOMPAGNEMENTS RENFORCÉS

Le PACEA	p.23
La Garantie Jeunes / Le Contrat d'Engagement Jeune	p.25
Convention de partenariat renforcé avec Pôle Emploi	p.27
Obligation de formation	p.29
Accompagnement des jeunes bénéficiaires du RSA ou ayant droit et des jeunes en situation de handicap	p.33
Jeunes sous-main de justice	p.35
La formation	p.36
Titre de Sauveteur Secouriste du Travail	p.39
Accompagnement vers l'apprentissage	p.40

LE SERVICE EMPLOI

Le Service Emploi	p.46
L'insertion par l'Activité Economique	p.49

LE SOCIAL

Le Pôle Social et Santé	p.52
-------------------------	------

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Allier Vers	p.56
Trace Ta Route 2.0	p.58
Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV)	p.61
Le parrainage	p.62
Les 40 ans de la Mission Locale de Vichy	p.64
Rendez-vous en métiers inconnus	p.69
La mobilité	p.71
Les métiers en uniforme	p.74
La communication sur les réseaux sociaux	p.76
Mécénat de compétences Orange Business services	p.77
Libraisol	p.78

LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES

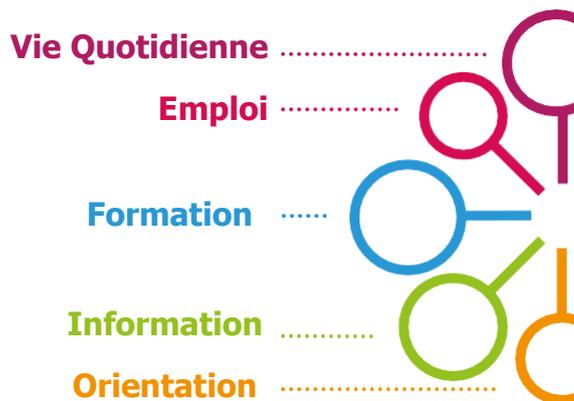
Une mission de Service Public dédiée aux jeunes.

Les Missions Locales créées en 1982 poursuivent un objectif :

Accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et l'autonomie.

Pour y parvenir, elles ne s'occupent pas uniquement de l'emploi mais également de la formation, du logement, de la santé, de la mobilité et de l'accès aux droits. **Une Mission confiée par l'Etat et les Collectivités locales.**

Les Missions Locales sont des associations présidées par les **élus locaux**.

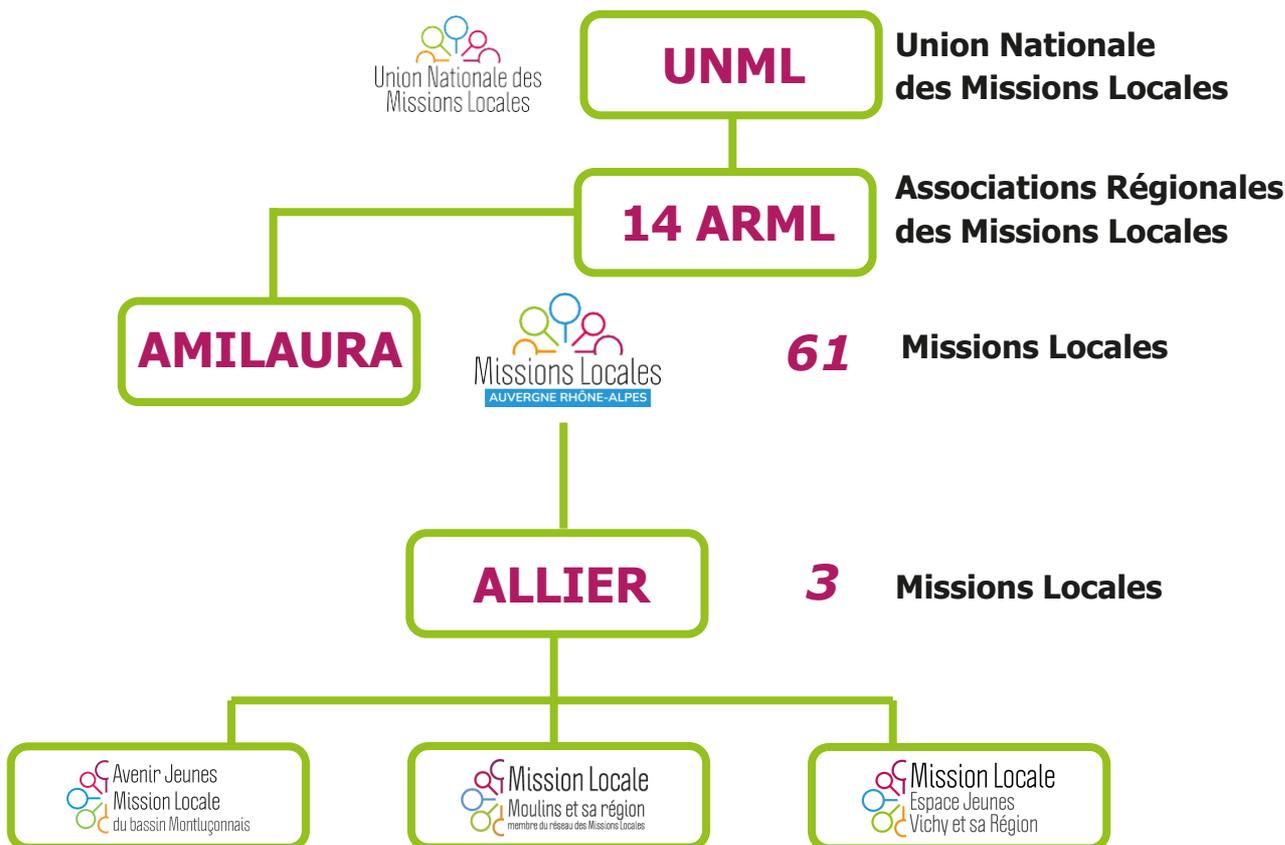


436
Missions Locales

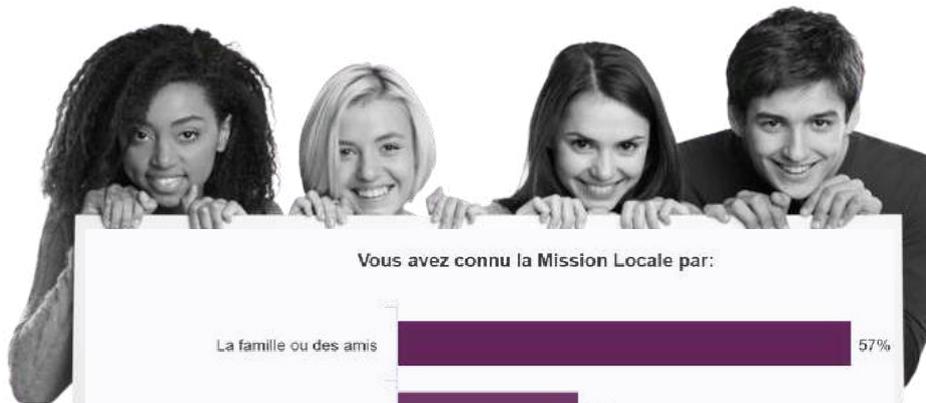
14
Associations Régionales
des Missions Locales

1,14 million
de jeunes accompagnés
par le réseau
National

ORGANISATION DU RÉSEAU

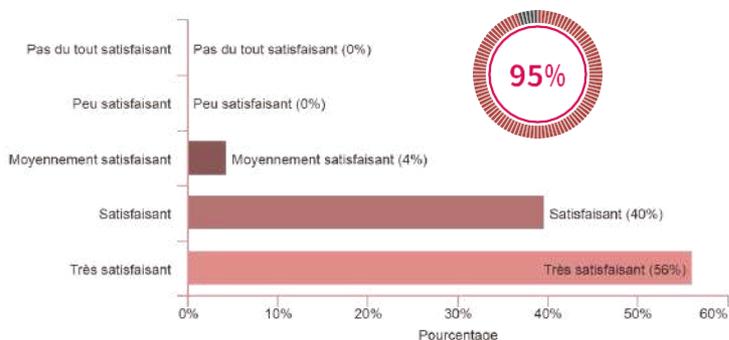


UN RÉSEAU CONNU

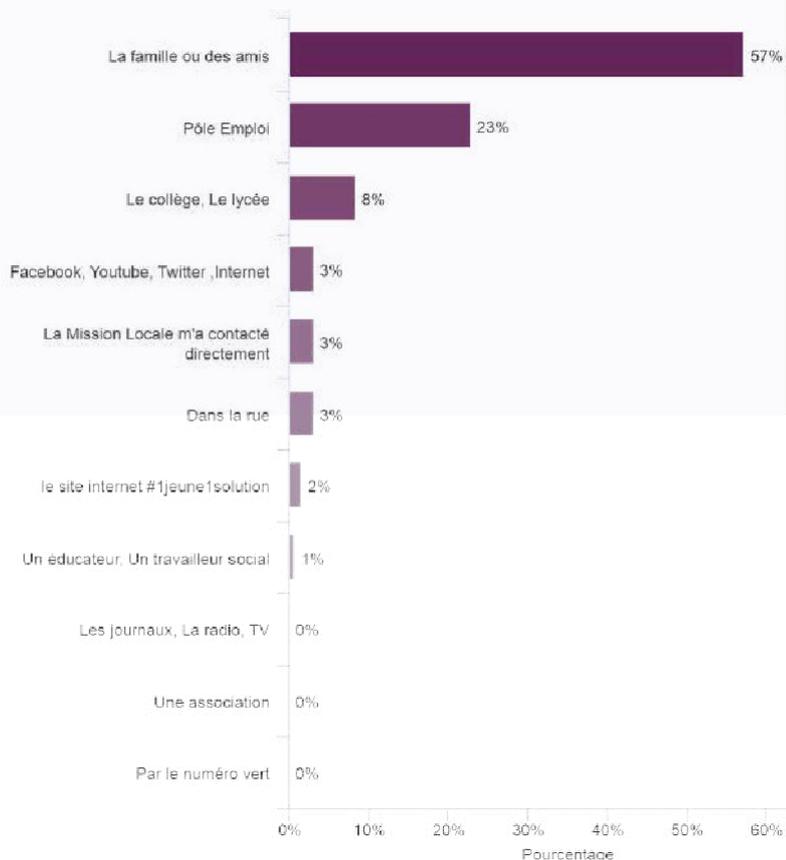


ENQUÊTE JEUNE 2022

A la Mission Locale, vous diriez que l'accueil est:



Vous avez connu la Mission Locale par:



RECONNU

ENQUÊTES, AUDITS RÉALISÉS PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT "LES MISSIONS LOCALES, PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLES"

"Sur les résultats quantitatifs les Missions locales ont fait la preuve de tenir les objectifs ambitieux qui leur étaient attribués"

La mission s'est donc attachée à comprendre le modèle des missions locales, et à en analyser les performances. Pour ce faire, elle a conduit des investigations sur place (7 missions locales dans 5 régions) et analysé les données de gestion de l'ensemble des missions locales, qui sont consolidées dans des bases nationales (Parcours 3 et ICARE).

Les conclusions de la mission tendent à conforter le modèle. En effet, sans résoudre la question du chômage des jeunes, il produit des résultats qui témoignent d'un réel potentiel pour des coûts inférieurs à ceux des dispositifs comparables.

- les taux de couverture de la population jeune sont élevés;
- les missions locales remplissent largement les objectifs que l'État leur fixe à travers les conventions pluriannuelles qu'il conclut avec chacune d'elles.



IGAS :
"Le rôle des Missions Locales doit être réaffirmé dans l'accompagnement jusqu'à l'emploi des jeunes en difficulté"

Cour des comptes 

Commission des FINANCES 

Inspection Générale des Affaires Sociales 

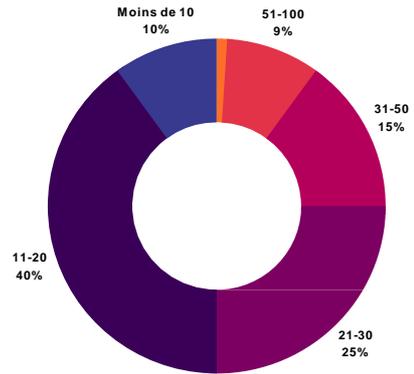
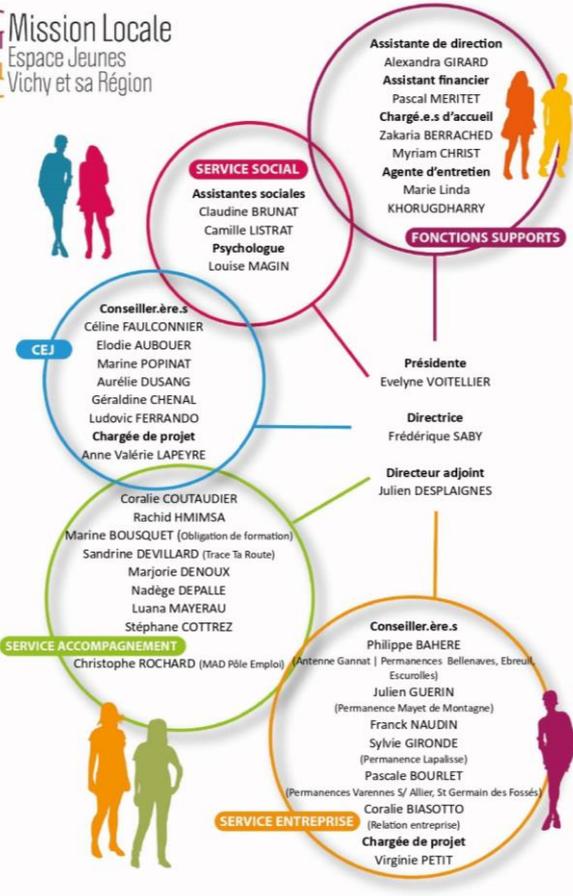
SÉNAT 

MISSION LOCALE VICHY

NOTRE ÉQUIPE



Mission Locale
Espace Jeunes
Vichy et sa Région

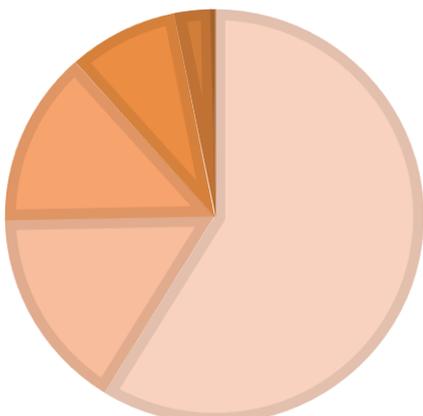


TAILLE DES MISSIONS LOCALES AU NATIONAL

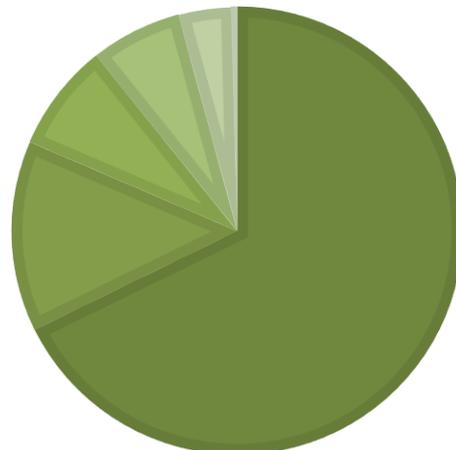
- Plus de 100 salariés [1%]
- 51-100 salariés [9%]
- 31-50 salariés [15%]**
- 21-30 salariés [25%]
- 11-20 salariés [40%]
- Moins de 10 Salariés [10%]

FINANCEURS

Répartition des financements (activités principales) au niveau National



Répartition des financements (activités principales) de la Mission Locale Vichy



- État [67,79%]
- Région [13,79%]
- Département [7,80%]
- Communes + EPCI [6,54%]
- Pôle Emploi [3,78%]
- Autres [0,40%]

LES JEUNES DE LA MISSION LOCALE VICHY

LES 1ER ACCUEILS

695

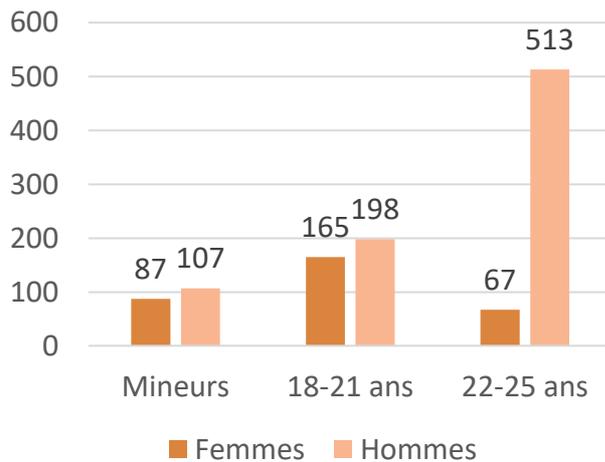
Jeunes accueillis

pour la première fois à la Mission Locale en 2022

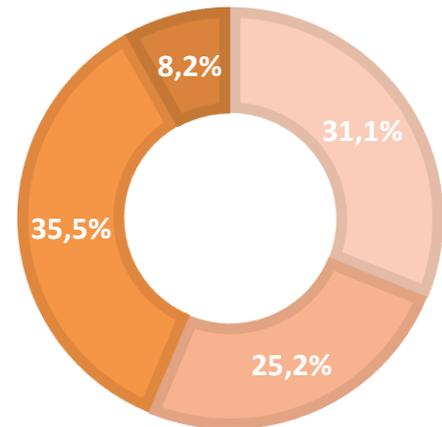
♀ **319**
46 % Femmes

♂ **376**
54 % Hommes

RÉPARTITION DES JEUNES PAR ÂGES ET SEXE

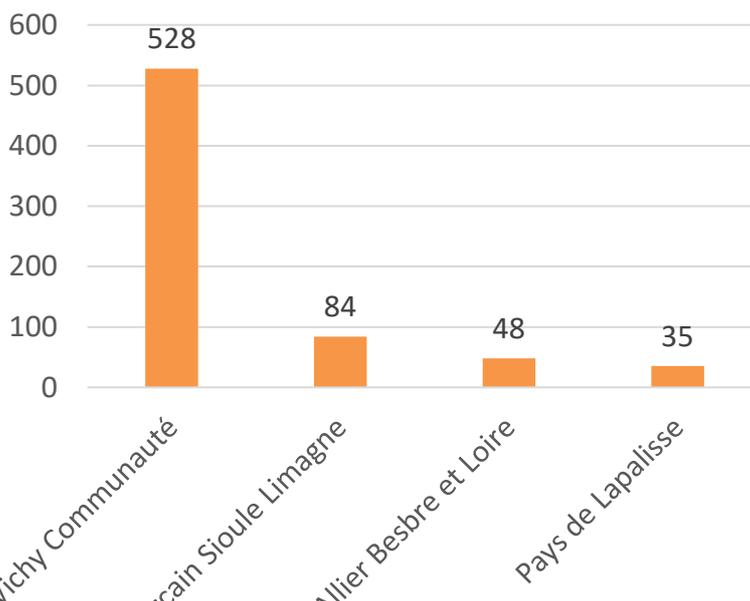


■ < CAP / BEP ■ CAP / BEP ■ BAC ■ BAC +



RÉPARTITION DES JEUNES PAR RAPPORT AUX NIVEAUX D'ÉTUDES

D'OÙ VIENNENT-ILS?



À NOTER :

Après une évolution positive de 12,45% des premiers accueils l'an dernier, nous notons de nouveau une baisse de 10,55% cette année. Cette baisse des jeunes accueillis pour la première fois est en corrélation avec les chiffres régionaux en baisse de 11%.

JEUNES ACCOMPAGNÉS

2 208

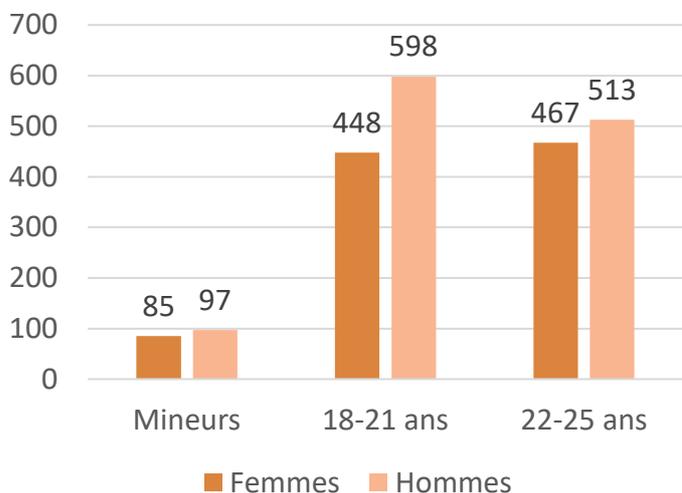
♀ 1 000
45 % Femmes

♂ 1 208
55 % Hommes

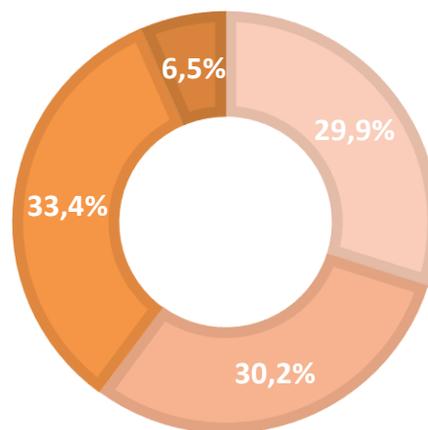
Jeunes accompagnés

par la Mission Locale en
2022

RÉPARTITION DES JEUNES PAR ÂGES ET SEXE



■ < CAP / BEP ■ CAP / BEP ■ BAC ■ BAC +



FOCUS



1 698

Jeunes accompagnés



256

Jeunes accompagnés



148

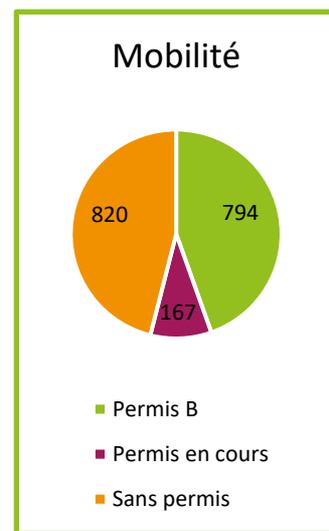
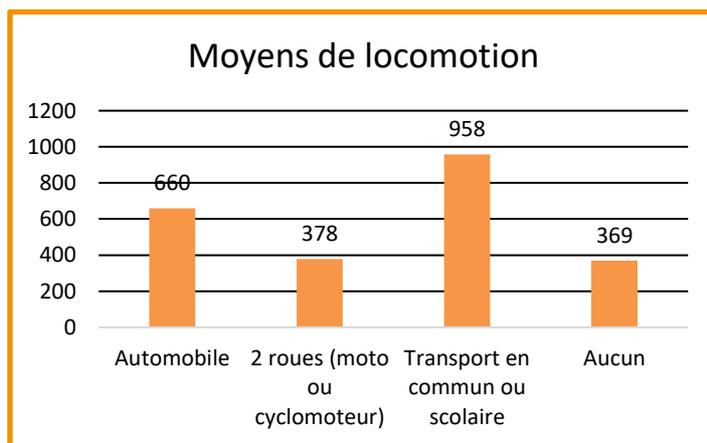
Jeunes accompagnés



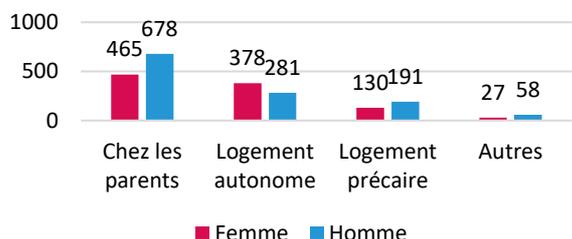
106

Jeunes accompagnés

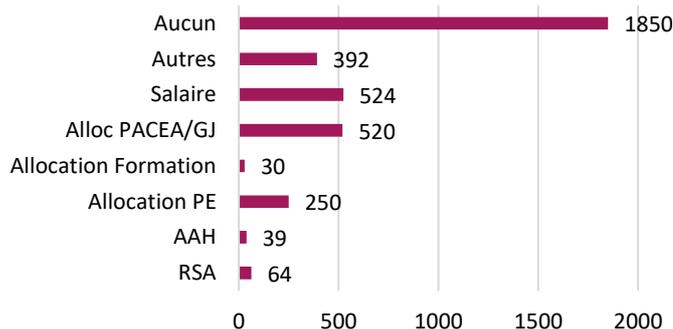
RÉPARTITION DES JEUNES PAR RAPPORT AUX NIVEAUX D'ÉTUDES



Types d'hébergement



Types de ressources



MODALITÉS ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENTS



LE CEJ* venu remplacer la Garantie Jeune le 1^{er} Mars !

*Le Contrat d'Engagement Jeune

C'est un contrat d'accompagnement intensif pouvant aller jusqu'à 12 mois, dans lequel le jeune est accompagné par un conseiller **unique** avec 15 à 20 h d'activités hebdomadaires.

➤ **289 jeunes ont signé un CEJ et 24 une GJ**

LE PACEA

ou Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie

C'est un contrat entre le jeune et son conseiller Mission Locale. Plusieurs étapes définissent le parcours et les objectifs à atteindre.

➤ **439 jeunes ont signé un PACEA.**

LE PPAE

ou Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Les jeunes inscrits à Pôle Emploi bénéficient de la part de la Mission Locale d'un accompagnement renforcé dans le cadre d'un partenariat spécifique.

➤ **273 jeunes sont entrés en PPAE, 820 jeunes sont restés en suivi tout au long de l'année - 775 situations d'emploi- 92 PMSMP.**

LE PARRAINAGE

Véritable passerelle vers le monde du travail, ce dispositif permet de proposer aux jeunes d'être accompagnés par un **professionnel bénévole** pour bénéficier de ses conseils et de son réseau de contacts.

➤ **30 jeunes ont bénéficié de la bienveillance de 34 parrains et marraines.**



LES PUBLICS DITS "INVISIBLES", « Allier vers! » en consortium avec les 2 autres ML de l'Allier et l'association SAGESS !

36 jeunes captés "hors les murs" en 2022, des jeunes entre **16 et 29 ans** éloignés des institutions, qui n'ont plus confiance...

ORIENTATION

28 664

Propositions faites aux jeunes

17 921

Entretiens en Face à Face

ORIENTATION

FORMATION

EMPLOI

Accompagner dans la construction du projet professionnel des bénéficiaires : Ateliers d'orientation, découverte métiers, visites d'entreprises, ...

841 Jeunes

ont participé à un dispositif d'orientation

348 PMSMP

Stages d'immersion en entreprise

FORMATION

Informer et mettre en relation le public avec les organismes de formations pour favoriser l'acquisition de nouvelles compétences.

143 Jeunes entrés en formation

164 Situations (1 jeune peut avoir fait plusieurs formations)

70 jeunes entrés en formations Conseil Régional AURA

57 jeunes entrés en formation Pôle Emploi

16 jeunes entrés en formation en financement autre

OBLIGATION DE FORMATION

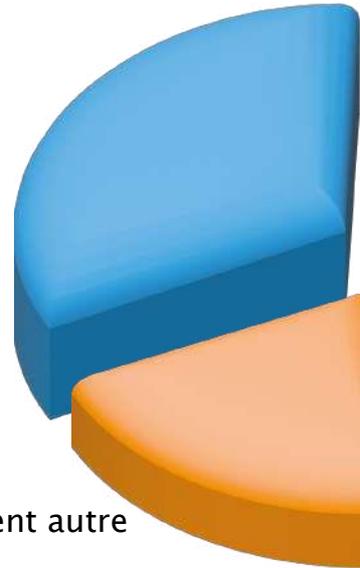
610 Jeunes soit 228 jeunes de plus qu'en 2021 (+ 60%) !
repérés en décrochage dont **306** accompagnés

498 entretiens individuels

[Jeunes et Parents]

TRACE TA ROUTE

43 Jeunes entrés



EMPLOI

Mettre en relation un candidat avec les offres et les employeurs

2 037 Contrats signés en 2022 ! Soit 405 contrats de travail signés en plus qu'en 2021 !

1 095 Jeunes mis à l'emploi soit 49,5 % du public accompagné contre 40% en 2021, ce qui représente 166 jeunes en plus par rapport à 2021.

Dont 138 de jeunes, habitant en QPV, soit 12,6% pour 273 contrats signés soit 13,4%.

LE SERVICE EMPLOI : RELATION ENTREPRISE

La relation entre la Mission Locale et les recruteurs, représente un des facteurs essentiels à la réussite vers l'accompagnement à l'emploi.

155 Nouvelles entreprises rencontrées et créées dans Imilo.

518 Offres d'emploi recueillies et proposées en priorités aux jeunes que nous accompagnons.

ALTERNANCE

21 Contrats de professionnalisation

36 en 2021

243 Contrats d'apprentissage

133 en 2021

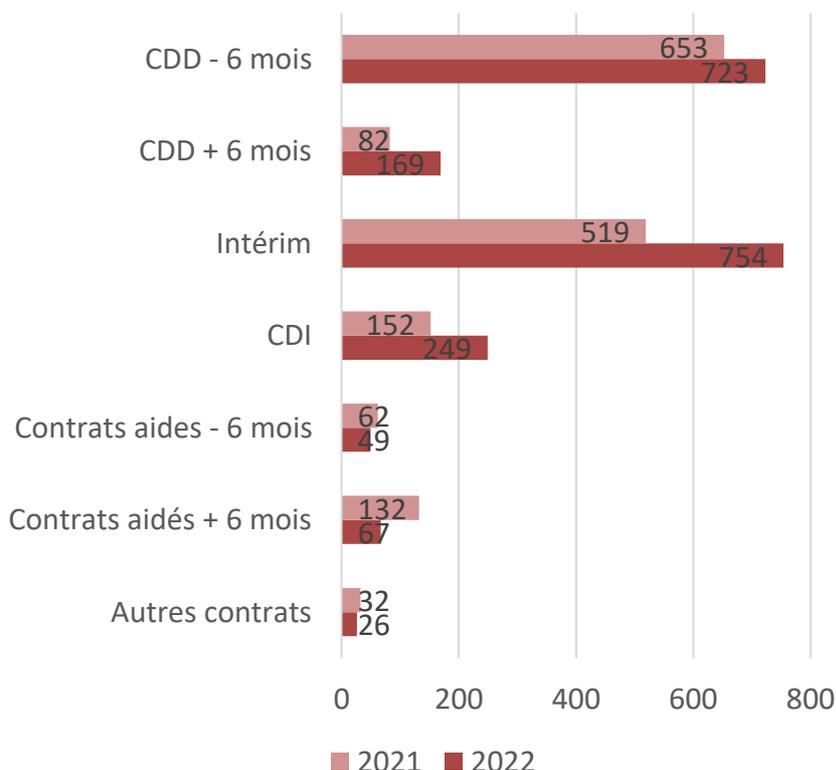
EPIDE



5 Jeunes entrés



34 Jeunes entrés



LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

QU'EST CE QUE C'EST ?



UN PARCOURS ENTIÈREMENT PERSONNALISÉ :

- Une durée de **6 à 12 mois**.
- **Définir le projet professionnel** des jeunes et **permettre de trouver un emploi ou une formation**

LE DÉROULEMENT :

Les jeunes intègrent le CEJ et bénéficient d'un diagnostic à 360°, conjoint entre leur conseiller référent habituel et le conseiller CEJ qui va les accompagner durant leur contrat.

Les semaines suivantes, ils intègrent une cohorte et bénéficient de 2 semaines d'ateliers d'intégration : **TRE, confiance en soi, vie quotidienne, bassin d'emploi ...**
Pédagogie appuyée par la dynamique de groupe !

Enfin, ils coconstruisent avec leur conseiller CEJ leur parcours, composé d'ateliers à la carte, de périodes immersion,... rythmé de rendez vous individuel.

Mars 2022, les 1^{ère} signatures de Contrat d'Engagement Jeune avec la présence du préfet



Les jeunes :

- sont accompagnés par un **conseiller unique**
- suivent un programme de **15 à 20h** par semaine et reçoivent une allocation allant jusqu'à **520 €**

LE CEJ EN CHIFFRES

289

Jeunes entrés en dispositif.

55%
d'hommes



45%
de femmes



20%
Jeunes mineurs.

55%
Jeunes sans diplômes.

171

Jeunes en cours dans le dispositif.

123

Jeunes sortis du dispositif.

Dont : 38 ont trouvé un **emploi durable.**

OBLIGATION DE FORMATION

QU'EST CE QUE C'EST ?

L'obligation de formation s'applique à tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire et ce jusqu'à 18 ans.

Il s'agit de proposer des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification et à l'emploi.

Les personnes concernées sont les mineurs de 16 et 17 ans :

- en situation de décrochage du système scolaire
- diplômé ou non et qui n'est ni en emploi ni en éducation ni en formation.

UN PARCOURS POUR TROUVER DES SOLUTIONS

Entretien, diagnostic de sa situation, bilan de compétences...

Tous les outils sont mis au service du choix du jeune par un conseiller assigné.

Le conseiller aide le jeune à trouver son projet professionnel et le guider vers :

- Un retour à l'école
- Un contrat d'apprentissage
- Une formation
- Un service civique
- Un dispositif d'accompagnement adapté
- Un emploi



Le projet professionnel est mis en place avec le jeune et ses parents

Trace Ta Route

- Un engagement contractualisé sur **13 semaines**, comprenant un parcours obligatoire et deux parcours optionnels à choisir parmi quatre.
- Une moyenne de **15 à 20h d'activité par semaine**, comprenant des temps collectifs et des entretiens individuels.
- Une prime de gratification liée au comportement et à l'assiduité pouvant aller jusqu'à **150 euros/mois via le dispositif PACEA**.
- Un système d'entrées et de sorties permanentes permettant de mobiliser le jeune dès qu'il est prêt sans avoir à attendre.



LES DONNÉES CHIFFRÉES

533 jeunes repérés et contactés dont **306** reçus et accompagnés et **41** refusant tout accompagnement ou solution soit 7,7%.

3 260 entretiens : jeunes et parents

Types de solutions

- **23** en formation
- **162** en PACEA ou CEJ
- **23** en emploi
- **181** en alternance
- **103** scolaires
- **14** services civiques
- **43** Trace Ta Route



ACCÉDER À L'AUTONOMIE

28 674 Propositions réalisées par les conseillers

17 921 Entretiens en Face à face

107
jeunes reçus
par le
psychologue

Dont **281** entretiens avec le psychologue
128 jeunes accompagnés pour l'ouverture de
leurs droits CPAM
1 143 propositions

Jeunes accompagnés

427

Santé

104
mises en
relation avec
un logement
d'urgence

11 jeunes orientés sur le FJT
5 dossiers FSL instruits
184 demandes tous dispositifs confondus d'action
logement (avance locapass, garantie visale et aide
mobiljeune)
971 propositions

Jeunes accompagnés

304

Logement

120
Ateliers code
de la route

254 cartes illico | **52** Pass Région
173 Déclics code réalisés avec l'**Afpa**
9 locations avec Mobil'Emploi
13 vélos achetés à la Recyclerie
45 aides au permis par le FAJ

Jeunes accompagnés

311

Mobilité

1 186 998 €

1 042 444 € d'allocations au titre de GJ & CEJ
103 346 € d'allocations au titre du PACEA
41 208 € d'aides FAJ

Jeunes accompagnés

980

Aides
financière

LA COMMUNICATION 2022

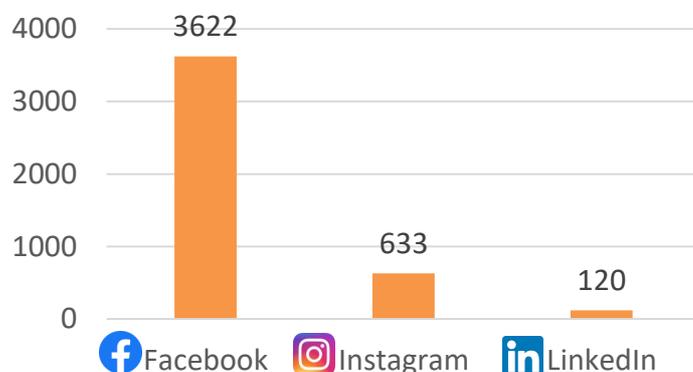


NOS RÉSEAUX

La **communication** est un enjeu majeur pour la Mission Locale. Il est primordial d'être présent sur les réseaux pour **informer**, mettre en valeur notre **offre de service** et nos **événements**. Même s'il nous reste une grande marge de progression, en 2022, cette activité s'est encore développée.

Il existe deux types de réseaux sociaux, les réseaux à destination du **grand public** (Facebook ou Instagram) et les **réseaux professionnels** (LinkedIn).

Nombres de followers par réseaux sociaux



Communication auprès des entreprises/partenaires

LinkedIn permet d'être visible par nos **partenaires** (financeurs, entreprises, élus). L'enjeu est de mettre en avant nos **actions** et d'**informer** nos partenaires actuels et **développer** nos partenariats. Cet outil vient en complément du travail réalisé au quotidien par notre conseillère en charge des relations entreprises.

A ce jour, nous avons **160 abonnés** sur ce compte professionnel.

La Mission Locale souhaite continuer à travailler sur sa **communication**.

2 Services Civiques ont été recrutés et ce volet fera partie de leurs missions. De plus, nous avons pour projet de prendre **un(e) alternant(e) en communication** pour continuer cette dynamique :

- **développer** l'activité sur les réseaux où nous sommes présents,
- **démultiplier** notre présence sur d'autres réseaux en créant des pages **Snapchat** ou **TikTok**,
- **mettre à jour** notre **site internet** et créer de l'interaction avec les jeunes via la possibilité de **s'inscrire directement en ligne à des ateliers**,
- le **développement** d'une **application mobile** pour consulter le site internet sur Smartphone, etc...

Communication grand public



Ces deux supports sont ceux à privilégier pour toucher nos jeunes. Ils permettent de leur apporter directement de l'information. Les communications concernent donc les **dispositifs** (CEJ, parrainage,), le **programme hebdomadaire des ateliers et des événements** (emploi, apprentissage, code de la route, etc...), des **conseils pratiques** (rappel d'actualisation Pôle Emploi, CV, entretien), **la diffusion d'offres d'emplois**.

- **87 950** personnes ont vu un contenu,
- **3 282** personnes ont visité ces pages,
- **308** nouveaux abonnés sur ces pages (**3 282** abonnés sur Facebook, **610** sur Instagram).

SITE INTERNET



Cibles : jeunes, parents, entreprises



Autour de moments sportifs !



De cohésion...



Et pour finir : un grand regroupement régional à Roanne le 13 décembre !

MOMENTS FORTS A VICHY

Originaux !



Sans oublié l'emploi...



FOCUS SUR 2022

Visite d'entreprise (Don Foster)



Passage de l'Oriflamme



Réception de la ML de Villefranche



ML de Villeurbanne nous accueille

Le Parrainage



Trace Ta route



Invisibles : « Allier vers »



Signatures des 1er CEJ dans l'Allier



Rendez-vous en métiers inconnus !



Perspectives

- ✓ **La labellisation du réseau des Missions Locales juin 2023**
 - *Garantir la conformité des prestations délivrées*
 - *Egalité de traitement des demandes.*
- ✓ **Montée en charge sur le dispositif Contrat d'Engagement jeunes**
- ✓ **Lancement de l'accompagnement CEJ jeune rupture**
- ✓ **Développer notre visibilité sur les réseaux sociaux**
- ✓ **Développement de nos outils numériques**
- ✓ **Restructuration des locaux du siège**

6 398

jeunes accompagnés
dont

2 291

venus pour la 1^{ère} fois
en 2021

2 729

sont entrés en
dispositif d'orientation

368

sont entrés en
formation

61 167

Entretiens individuels

2 609

ont été mis à l'emploi
dont

1 203

en emploi durable



Mission Locale Vichy

Mission Locale
9, place de l'Hôtel de Ville
03200 Vichy
04 70 30 15 30

@MLVichy



Mission Locale
de Vichy

AVEC LE SOUTIEN DE





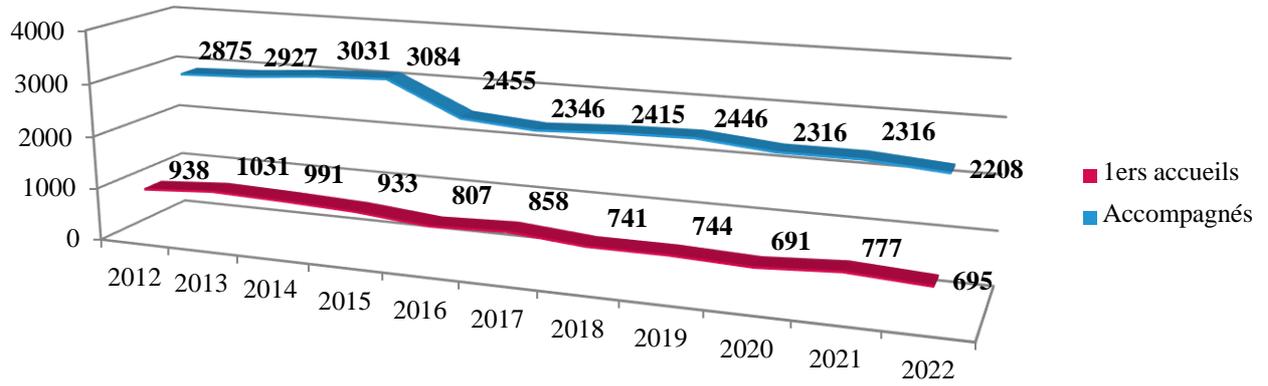
**POUR ALLER
PLUS LOIN**

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Les Missions Locales

Le 1^{er} réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes

EVOLUTION DES 1ERS ACCUEILS ET DES JEUNES ACCOMPAGNES





**LES
ACCOMPAGNEMENTS
RENFORCÉS**

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Les Missions Locales

Le 1^{er} réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes

LE PARCOURS CONTRACTUALISE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE

Le Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est un parcours d'insertion professionnelle sur mesure pour permettre aux jeunes d'accéder à l'autonomie et à l'emploi.

Il s'agit du premier contrat d'engagement réciproque, signé entre la Mission Locale et le jeune, après un diagnostic réalisé avec un conseiller et au regard des attentes du jeune et de son projet. Cet accompagnement se déroule sur une durée maximale de 24 mois consécutifs et se compose de différentes phases.

Chaque phase d'accompagnement peut comporter :

- Des périodes de formation,
- Des situations professionnelles, y compris des mises en situation en milieu professionnel,
- Des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel,
- Des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement.

En fonction de la situation du jeune et de ses besoins, une allocation ponctuelle peut lui être accordée. Elle est destinée à le soutenir dans ses démarches d'insertion vers l'emploi et l'autonomie (couvrir des frais de déplacement, l'achat de vêtements ou chaussures professionnels, attendre un premier salaire, avancer des frais de garde d'enfant...). Son montant mensuel ne peut pas excéder celui du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Sur l'année 2022, 439 jeunes ont signé un PACEA.



On constate que la majorité des bénéficiaires sont peu ou pas diplômés. En effet, 288 (66%) disposent d'un niveau de formation inférieur ou égal au CAP/BEP, 120 (27%) sont bacheliers et 31 (7%) possèdent un diplôme de niveau Bac + 2 ou plus.

Sur ces 439 bénéficiaires, 100 sont résidents de Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et 58 des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

En 2021, 737 jeunes avaient bénéficié de ce dispositif contre 439 en 2022. Cette différence qui semble significative ne l'est pas réellement. Elle s'explique simplement par la mise en place du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) qui a succédé à la Garantie Jeunes (GJ). En effet, le PACEA constituait la première phase de la GJ, par conséquent chaque jeune entrant en GJ signait au préalable un PACEA. Le CEJ ne prévoit pas cette obligation. En 2022, 312 CEJ ont été contractualisés. Si on réalise le cumul avec les 439 PACEA, nous arrivons à 751 jeunes, soit une légère augmentation au cumulé des accompagnements sur ces deux dispositifs par rapport à 2021.

Pour l'année 2022, 829 jeunes sont sortis du dispositif.



On constate que 215 jeunes ont connu un accès à l'autonomie (emploi, alternance, reprise d'une formation, etc...). 162 jeunes ont été réorientés sur un autre dispositif au cours de leur PACEA et 232 jeunes ont atteint les 24 mois maximum de parcours. Ceci ne signifie pas une rupture de l'accompagnement mais juste une sortie de ce dispositif.

LA GARANTIE JEUNES / LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) remplace la Garantie Jeunes (GJ) depuis le 1er Mars 2022. Il est tourné vers l'**accès à l'emploi durable** de tous les jeunes qui ont entre 16 et 25 ans (29 ans en cas de reconnaissance d'un handicap), ni en emploi, ni études, ni en formation. Une allocation mensuelle pour les plus précaires d'entre eux offre une sécurité financière pendant l'accompagnement.

L'objectif du contrat d'engagement jeune est ainsi de faire accéder les jeunes à l'emploi durable en déployant un accompagnement intensif, fondé sur une mise en activité rapide et un suivi régulier. Le parcours du jeune est entièrement personnalisé, en fonction de son profil, avec l'objectif de l'aider à définir un projet professionnel et à trouver un emploi.

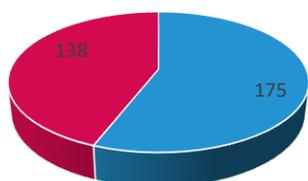
Quand un jeune signe son contrat pour une durée de 6 mois (renouvelable jusqu'à 18 mois), il bénéficie d'un programme intensif de 15 à 20 heures d'activité par semaine, comprenant des actions individuelles, collectives et en autonomie encadrée. Il va pouvoir ainsi bénéficier de l'offre de services de la Mission Locale, ainsi que d'actions structurantes (les formations pré qualifiantes ou qualifiantes, les Etablissements Pour l'Insertion Dans l'Emploi, l'Ecole de la 2ème Chance, le volontariat en service civique, par exemple), et (ou) de Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel.

Les jeunes ayant signé un CEJ peuvent bénéficier d'ateliers collectifs divers leur permettant de mieux appréhender, ou même de connaître, les techniques de recherche d'emploi, la confiance/l'estime de soi, la connaissance du bassin d'emploi et des secteurs qui recrutent, la construction d'un projet professionnel, le droit du travail, la maîtrise des réseaux sociaux, le brevet de Sauveteur Secouriste du Travail, etc.

Ces ateliers collectifs se sont déroulés sur Vichy, mais ils ont aussi été délocalisés sur une partie de notre secteur rural : Gannat, Lapalisse et Varennes sur Allier.

En 2022, 289 jeunes ont intégré le CEJ et 24 jeunes ont intégré la GJ, soit 313 jeunes.

Niveau scolaire des jeunes intégrés



■ Niveau I ou II ■ Niveau III ou +

**55% des jeunes ayant intégré le CEJ ou la GJ n'étaient pas diplômés.
19% étaient mineurs.**

- **Les 24 jeunes qui ont signé la GJ**
 - 5 femmes (21%) et 19 hommes (79%)
 - 4 jeunes résidant en QPV (17%)
 - 3 jeunes résidant en ZRR (13%)
 - 273 ateliers
 - 16 informations collectives
 - 282 entretiens
 - 52 entretiens avec un partenaire
 - 173 entretiens téléphoniques
 - 40 SMS
 - 272 mails

- **Les 289 jeunes qui ont signé le CEJ**
 - 131 femmes (45%) et 158 hommes (55%)
 - 59 jeunes résidant en QPV (20%)
 - 51 jeunes résidant en ZRR (18%)
 - 2 806 ateliers
 - 120 informations collectives
 - 2 789 entretiens
 - 91 entretiens avec un partenaire
 - 663 entretiens téléphoniques
 - 287 SMS
 - 1 287 mails

Au 31/12/2022

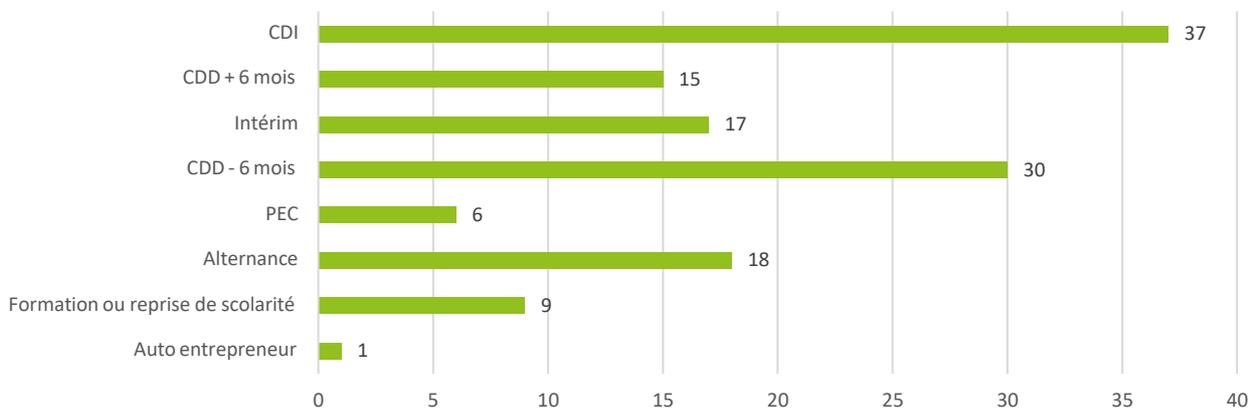


Bilan GJ 2021

La Garantie Jeunes aide les jeunes en situation de précarité à s'installer de façon autonome dans la vie active. Durant 12 mois, les jeunes bénéficient d'un accompagnement renforcé vers l'emploi et d'une aide financière.

307 jeunes avaient intégré un parcours GJ. 60% des jeunes ayant fait 12 mois d'accompagnement ont eu une sortie avec un accès à l'autonomie (emploi, formation ou reprise de scolarité).

Type de sorties positives



231 jeunes (75%) ont fait 12 mois de parcours. 76 jeunes ont eu une sortie anticipée : 42% à l'initiative des jeunes (13 démissions et 19 déménagements), 55% pour non-respect des engagements et 3% pour réorientation anticipée sur autre dispositif.

CONVENTION DE PARTENARIAT RENFORCE AVEC POLE EMPLOI



PPAE suivi délégué Pôle Emploi

Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) est un parcours d'accompagnement vers l'emploi ou la formation établi entre un demandeur d'emploi et son conseiller Pôle Emploi.

Lorsque ce demandeur d'emploi est un jeune de moins de 26 ans et que son conseiller Pôle Emploi repère qu'il a besoin d'un accompagnement spécifique pour résoudre l'ensemble des freins liés à son insertion professionnelle, la Mission Locale peut alors être chargée de la mise en œuvre de ce PPAE au titre d'une délégation.

Le conseiller mis à disposition par Pôle Emploi (MAD PE) reçoit les orientations et initialise le 1er rendez-vous avec un conseiller de la Mission Locale. Le MAD PE s'assurera que le jeune n'est pas déjà suivi par la Mission Locale dans d'autres dispositifs de type PACEA et/ou Garantie Jeunes, afin d'éviter une stratification de modalités d'accompagnement.

L'accompagnement est ensuite réalisé par un conseiller de la Mission Locale en lien avec le MAD PE afin de l'aider dans le montage de dossiers de type formation, aide à la mobilité ou demande d'allocation. Il informera aussi le MAD PE en cas d'absentéisme, de manquement ou d'abandon du jeune dans les engagements pris.

Quelques chiffres sur le suivi PPAE

Au 31/12/2022, **361 jeunes ont été orientés sur le dispositif PPAE suivi délégué Pôle Emploi. 273 suivis délégués ont ainsi été réalisés et actés** par la Mission Locale pour un objectif minimum de 245 et un objectif maximum de 269.

Sur l'année 2022, ce sont donc **820 jeunes qui ont été suivis dans le cadre de cette convention globale de co-traitance** (suivis initialisés en 2022 et sur les années antérieures) et ont bénéficié de **5 554 entretiens**.

775 situations d'emploi et d'alternance ont été contractualisées pour ces jeunes : **734 emplois / 41 alternances. 92 PMSMP** ont aussi été contractualisées pour des jeunes en suivi délégué PPAE Pôle Emploi.

Activités spécifiques du conseiller Pôle Emploi mis à disposition

Au-delà de la mise en suivi délégué, le conseiller mis à disposition Pôle Emploi a mené un véritable travail complémentaire avec les conseillers Mission Locale, en réalisant diverses actions de médiation à l'issue d'entretiens :

- **112 jeunes ont pu être inscrits et réinscrits** et 33 ont bénéficié de l'entretien de diagnostic d'inscription directement en Mission Locale.
- **174 jeunes** ont bénéficié d'une **mise à jour** de leur dossier : radiation suite à l'actualisation, erreur dans la transmission des éléments relatifs à des activités réduites et/ou conservées, erreur d'actualisation.
- **198 jeunes** ont pu être aidés pour transmettre des pièces manquantes pour la **complétude de leur dossier** : contrats de travail, fiches de paye, attestations employeurs, arrêts maladie et autres pièces relatives à la déclaration mensuelle.
- **137 problèmes d'indemnisation ont pu être résolus.** Complétude de la demande d'allocation : **72 indus/ 65 trop perçus**.
- **18 dossiers** d'instruction pour réexamen de situation ont pu être adressés à l'**Instance Paritaire Régionale (IPR)** suite à la suspension de droits en regard à une démission.
- **42 jeunes** ont été accompagnés dans l'instruction de leur **dossier de rémunération de formation**.
- **143 jeunes** ont été directement **mis en relation** avec des **offres de Pôle Emploi**.
- **34 aides spécifiques de Pôle Emploi** ont été mobilisées pour des jeunes (**10 permis B et 24 aides à la mobilité**).

Par ailleurs, un certain nombre **d'entretiens tri partites (non comptabilisés) sans rendez-vous**, pour une **régularisation de situation**, a été réalisé au quotidien à la demande **des conseillers ou des assistantes sociales** de la Mission Locale, tout au long de l'année.

Tableau formations Pôle Emploi

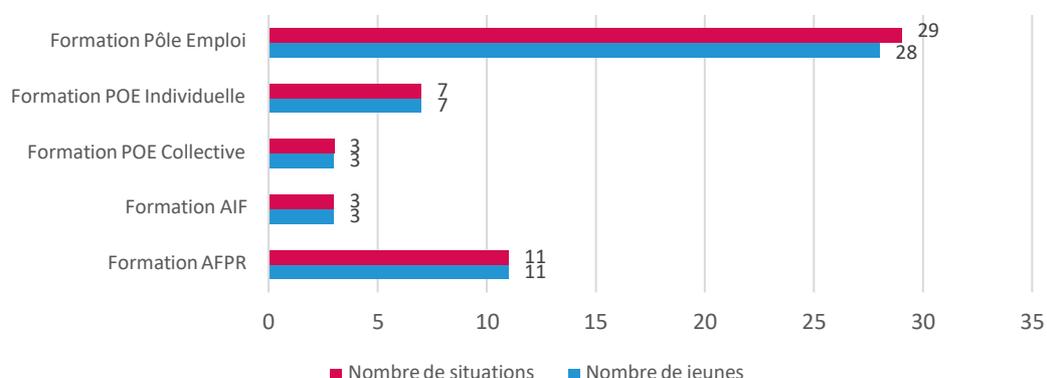
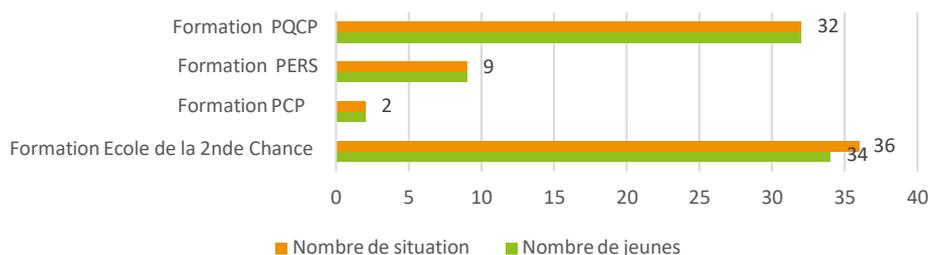


Tableau formation Conseil Régional



Recrutement par simulation :

Avec l'aide de l'agent mis à disposition, **58 jeunes ont été présentés à des tests MRS** (recrutement par simulation) sur les métiers de la maroquinerie industrielle (Ets Fleurus, Cotel, Sofama et Vuitton), de l'agro-alimentaire (Arrivé Auvergne, Tradival, Polette, Terrazur), de l'industrie cosmétique (Ets Cap l'Oréal), du téléconseil (Satel, Tessi et Recyclea), de la GMD et de la préparation de commandes (Intermarché, Desamais), du secrétariat (CDGFPT 03), de la pose de piscines (Ets Desjoyaux) et sur le métier de conducteur régleur (OI Manufacturing) et de tréfileur (Intersig).

Mise en relation et promotion de profils sur les offres de Pôle Emploi par le conseiller MAD

Tous les matins sont transmises les offres enregistrées la veille par l'agence Pôle Emploi de Vichy à l'ensemble des conseillers de la Mission Locale de Vichy. D'autres offres d'emploi et/ou de formation émanant d'autres agences Pôle Emploi (Moulins, Montluçon, Clermont, Thiers, Cournon, Chamalières, Riom, Roanne...) ont également été diffusées au collectif de la Mission Locale pour d'éventuels positionnements.

177 mises en relation ont pu être ainsi faites par le MAD et 123 promotions de profils (Pôle Emploi et Mission Locale) ont été réalisées en direct auprès d'entreprises.

OBLIGATION DE FORMATION

Entrée en vigueur depuis la loi du 26 juillet 2019 « Pour une Ecole de la Confiance » dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire et le plan « 1 jeune, 1 solution », l'obligation de formation ambitionne de ne laisser aucun jeune mineur sans solution, et s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 18 ans en situation de décrochage scolaire, mais également à tous les jeunes de 16 à 18 ans diplômés NEET.

L'obligation de formation a pour principal objectif d'éviter le décrochage scolaire en agissant avant la rupture scolaire ou lorsque celle-ci est avérée, de sécuriser le parcours du jeune en permettant une intervention rapide des réseaux de l'Education Nationale et des Missions Locales.

Regroupés sous deux instances, toutes deux co-pilotées par le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) et la Mission Locale, la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) et le Comité Technique Opérationnel (CTO) permettent de traiter les situations des jeunes concernés.

La Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs permet de réunir, deux fois par an, l'ensemble des acteurs de l'obligation de formation autour du diagnostic local du décrochage et vise à échanger sur l'offre de service disponible et les pratiques professionnelles afin de développer une prise en charge efficiente des jeunes mineurs concernés.

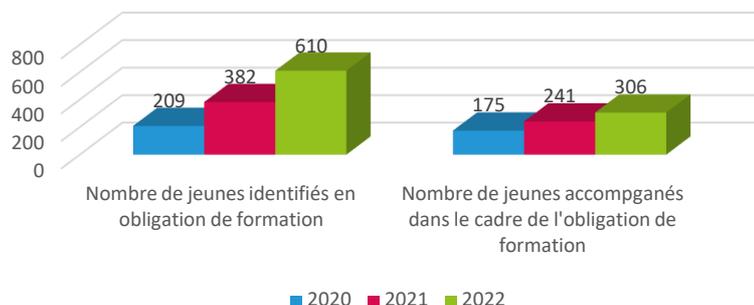
Le Comité Technique Opérationnel a pour objectif d'identifier les jeunes ne respectant pas ou plus leur obligation de formation, de coordonner les actions entre ses membres et de contrôler l'effectivité du respect de l'obligation de formation. Sont traitées les situations de jeunes injoignables, refusant une prise en charge, en rupture de parcours, signalés par le numéro vert ou prochainement soumis à l'obligation de formation (situations de jeunes en décrochage). Mensuellement, ce comité réunit autour de ces situations l'Education Nationale, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, le représentant FOQUALE, le Conseil Départemental, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Prévention Spécialisée.

Le Comité Technique Opérationnel permet d'établir les suites à donner aux jeunes mineurs ne respectant pas leur obligation de formation. En l'absence de contact avec les responsables légaux (injoignables, défaut d'adresse) ou de refus d'accompagnement, il permet de saisir le Conseil Départemental qui, après évaluation, pourra mobiliser les services de l'insertion, les services de la prévention spécialisée ou en dernier lieu, les services de l'assistance éducative.

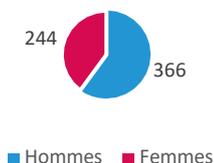
Le repérage des jeunes

Un jeune identifié en obligation de formation correspond à un jeune qui, pendant au moins un jour, n'a pas satisfait à son obligation de formation. Ce sont éventuellement des jeunes déjà connus de la Mission Locale (inscrits en ML mais non identifiés dans RIO) comme des jeunes identifiés décrocheurs par les campagnes SIEI (identifiés dans liste RIO). Le nombre de jeunes identifiés et accompagnés dans le cadre de l'obligation de formation est croissant en comparaison aux années précédentes.

Evolution du nombre de jeunes identifiés et accompagnés dans le cadre de l'obligation de formation depuis sa mise en œuvre



Répartition du nombre de jeunes en obligation de formation selon le sexe



Ainsi, en 2022, 610 jeunes ont été identifiés en obligation de formation (244 femmes et 366 hommes). Nous pouvons observer que la proportion masculine est sur-représentée avec 60% des jeunes concernés qui sont de sexe masculin. L'obligation de formation, et plus précisément le décrochage scolaire, touche davantage les hommes que les femmes.

De plus, nous pouvons observer l'efficacité du maillage entre CIO et Mission Locale, permettant d'identifier un nombre plus conséquent de jeunes en obligation de formation dès l'âge de 16 ans. En effet, plus un jeune est identifié et pris en charge rapidement, par les services de l'Education Nationale ou de la Mission Locale en fonction de sa situation, meilleures seront les chances de le remobiliser.

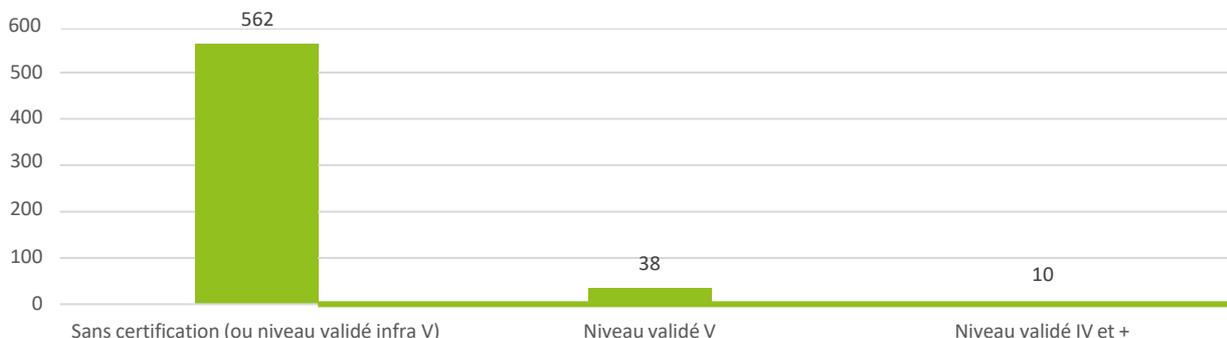
Répartition du nombre de jeunes en obligation de formation selon l'âge de début de période



De nombreux jeunes identifiés en situation de décrochage scolaire sont âgés de 16 ans lors de leur entrée en obligation de formation. Cet arrêt précoce de la scolarité concerne plus de 92% des jeunes identifiés, ce qui ne leur permet pas d'obtenir une certification ou un niveau V ou +.

Ce constat est également corrélé avec l'arrivée de nouveaux facteurs de décrochage liés à l'impact du confinement deux ans après. En effet, le confinement a bouleversé totalement le rapport de soi à soi et de soi au monde. La modification du rapport au savoir et à l'enseignant, ainsi que la perte des habitudes, ont contribué au développement du repli sur soi et sur la famille avec l'apparition d'un sentiment d'anxiété pour l'avenir et l'absence totale de projection.

Répartition du nombre de jeunes en obligation de formation selon le niveau de certification



L'accompagnement des jeunes

Après étude des listes et croisement des informations, la Mission Locale assure le suivi des jeunes ne souhaitant pas reprendre une scolarité et tente de remobiliser les jeunes injoignables de ces campagnes.

Les contacts

Sur l'année 2022, 533 jeunes ont été contactés, ce qui représente environ 87% des jeunes identifiés en obligation de formation. Environ 13% de jeunes identifiés n'ont pas été contactés. Cela s'explique notamment par les campagnes SIEI. En effet, en 2022, de nombreux dysfonctionnements n'ont pas permis d'obtenir sur le flux les jeunes identifiés. De ce fait, entre le moment où la campagne a été menée et l'arrivée des listes dans notre base de données IMILO ainsi que son traitement, certains jeunes sont devenus majeurs.

Bien que plus soumis à l'obligation de formation, ces jeunes majeurs sont tout de même contactés mais ne sont pas comptabilisés dans ces statistiques.

Répartition du nombre de jeunes contactés dans le cadre de l'obligation de formation

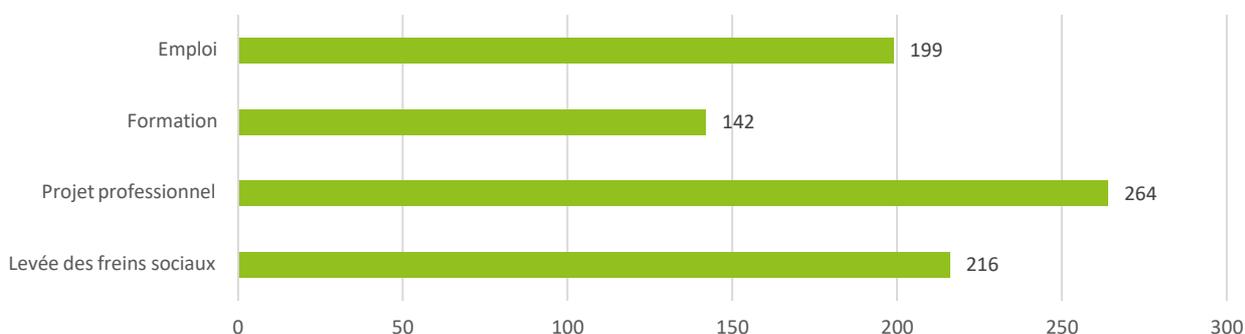


Les propositions

Comme mentionné en amont, sur les 610 jeunes identifiés en obligation de formation, 306 ont été accompagnés par la Mission Locale en 2022 car sans solution.

L'accompagnement de ces jeunes en situation de décrochage et la répartition des propositions effectuées montrent que les jeunes de 16 à 18 ans ne sont pas encore prêts pour de la formation ou de l'emploi. En effet, il s'agit de travailler, dans un premier temps, un état d'esprit avant la situation et de susciter l'envie avant la motivation. Ainsi, les entretiens vont davantage s'orienter autour du projet professionnel mais également sur la levée des freins sociaux en relation avec le service social de la Mission Locale.

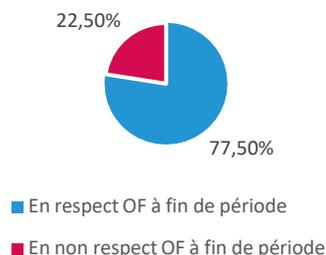
Types de propositions effectuées pendant l'accompagnement



Les situations de respect à fin de période

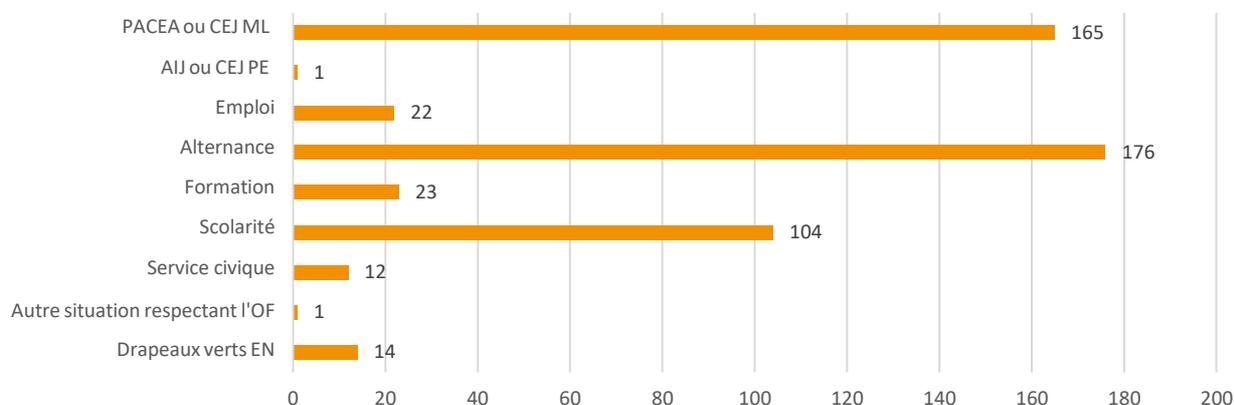
L'ensemble des contacts et la mise en place des accompagnements ont permis de justifier d'une situation de respect à plus de 77% des jeunes identifiés. Toutefois, environ 25% des jeunes ont terminé leur obligation de formation en situation de non-respect, pouvant s'expliquer d'une part par l'atteinte de la limite d'âge, l'absence de coordonnées à jour mais également par le transfert des dossiers des jeunes injoignables auprès du Conseil Départemental.

Répartition du nombre de jeunes en obligation de formation selon la catégorie de respect en fin de période



Parmi les 77.5% de jeunes terminant leur période sous obligation de formation en situation de respect, on observe trois types de situations majoritaires, à savoir la scolarité, l'apprentissage et l'accompagnement dans un dispositif renforcé PACEA ou CEJ. Nous pouvons noter, en comparaison à 2021, une augmentation d'environ 17% du nombre de jeunes inscrits dans ces dispositifs.

Répartition par type de situation de respect



Le refus de l'accompagnement obligation de formation

Sur l'année 2022, 41 saisines du Conseil Départemental ont été décidées lors du Comité Technique Opérationnel, représentant environ 6,4% du nombre de jeunes identifiés en obligation de formation. Nous pouvons noter que le nombre de saisines est en augmentation en comparaison à 2021 qui recensait 24 saisines. Cela s'explique notamment par la poursuite du développement du partenariat avec le Conseil Départemental ainsi que par l'augmentation des jeunes identifiés.

Après mobilisation du Conseil Départemental, 14 saisines ont permis une reprise de contact, 3 saisines n'ont pas abouti en raison d'un défaut d'adresse et 24 n'ont pas encore permis d'aboutir à une reprise de contact en raison de la poursuite de l'accompagnement avec le Conseil Départemental ou d'autres mesures.

Répartition du nombre de signalements effectués



ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES BENEFICIAIRES DU RSA OU AYANT DROIT ET DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Par un conventionnement avec le Conseil Départemental de l'Allier, la Mission Locale est chargée d'accompagner, orienter et insérer les jeunes bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active), les enfants de parents bénéficiaires du RSA ou leur conjoint de moins de 26 ans, les jeunes en difficulté (notamment ceux de l'Aide Sociale à l'Enfance) et les jeunes en démarche d'une reconnaissance de travailleur handicapé ou bénéficiaire de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé).

Il est à noter que le repérage des enfants de bénéficiaires du RSA est difficile. En effet, ceux-ci ne savent pas toujours que leurs parents sont bénéficiaires de cette allocation. Un travail de coordination est mené avec les éducateurs de rue, les assistantes sociales de secteur et les médiateurs de quartiers, dans le but de les repérer.

Les jeunes bénéficiaires du RSA sont envoyés vers notre structure par le Conseil Départemental de l'Allier et une évaluation professionnelle est réalisée. Dans le cas où la personne rencontre des difficultés sociales trop importantes remettant en cause son insertion professionnelle, un bilan social est réalisé avec le pôle social de la Mission Locale. Il se peut également que des jeunes bénéficiaires du RSA soient repérés par les conseillers ou assistantes sociales de la Mission Locale. Dans ce cas, un lien est fait avec le Conseil Départemental pour valider leur accompagnement.

Dans ce cadre, 115 jeunes ont été orientés en 2022 par le Conseil Départemental.

Si l'orientation est professionnelle, un Contrat d'Insertion et un PACEA (Programme d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie) sont contractualisés, précisant une recherche de formation ou d'emploi.

En cas d'orientation sociale, un CER (Contrat d'Engagement Réciproque) est alors formalisé avec une assistante sociale. Des objectifs et échéances de réalisation sont planifiés sur une durée de 6 ou 12 mois. Le but, pour l'une ou l'autre des orientations, est de construire un parcours cohérent et réaliste, prenant en compte les freins à l'insertion professionnelle.

246 bénéficiaires du RSA, 11 ayant droits et 70 jeunes titulaires de l'AAH sont entrés en accompagnement sur l'année 2022.



32 jeunes ont été signalés à l'Equipe Pluridisciplinaire du Conseil Départemental pour non-respect des droits et devoirs envers le RSA. En effet, les bénéficiaires du RSA bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel ou social, ce qui implique de respecter les engagements pris avec le référent chargé de l'accompagnement.

La Mission Locale siège à cette commission pluridisciplinaire en compagnie de Pôle Emploi, des CCAS de Vichy, Cusset et Bellerive et des responsables et élus chargés de l'insertion du Conseil Départemental.

- **Parcours Persévérance**

Ces formations réservées principalement aux bénéficiaires du RSA sont mises en place régulièrement sur le territoire de Vichy Communauté. Ce sont des parcours de 6 mois qui permettent de travailler sur les freins à l'emploi et de valider ou confirmer un projet professionnel.

La Mission Locale participe aux recrutements, aux suivis, aux évaluations et bilans tout au long du parcours.

Depuis octobre 2022, la structure RS Performance (Filière d'Acto Insertion) est chargée par le Conseil Départemental d'évaluer les bénéficiaires du RSA et de les orienter vers les structures les plus adaptées. Tous les jeunes de moins de 26 ans sont orientés vers la Mission Locale.

Accompagnement des jeunes en situation de handicap

La Mission Locale accompagne les jeunes dans leurs démarches auprès de la Maison Départementale pour Personnes Handicapées (MDPH), afin d'accéder aux mesures de compensation du handicap et de leur proposer un suivi sur l'ensemble de leur parcours d'insertion professionnelle.

Les conseillers de la structure repèrent le public concerné. La référente Travailleurs Handicapés, en concertation avec le service social de la Mission Locale (assistantes sociales et psychologue), propose une aide technique à l'élaboration des dossiers de première demande et/ou de renouvellement.

- **Partenariat avec la MDPH**

La relation d'échange permanente avec la MDPH est essentielle pour garantir une réactivité et une orientation au plus juste. Ce qui se concrétise par : l'élaboration de projet, l'orientation vers les remises à niveau sur les savoirs de base, l'accès à la mobilité, la prescription d'appuis spécifiques (handicap mental, psychique, troubles cognitifs), la mobilisation de l'AGEFIPH pour l'entrée en formation et en emploi, l'accès au logement, l'appui financier aux démarches.

Notre présence permet de préciser ou compléter les éléments clés du parcours d'insertion des jeunes dont le dossier est étudié lors de ces commissions mensuelles (6 en 2022).

Les échanges entre professionnels (médecins, responsables insertion, assistantes sociales, conseillers Mission Locale, Cap Emploi et Pôle Emploi, éducateurs, psychologues du travail et cliniciens) permettent de proposer des prestations et orientations adaptées.

La Mission Locale participe à des actions dédiées : relation avec les employeurs publics et privés, Duoday, Job Dating, Forum de l'emploi.

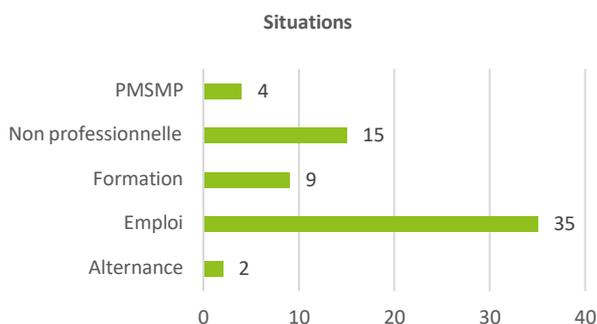
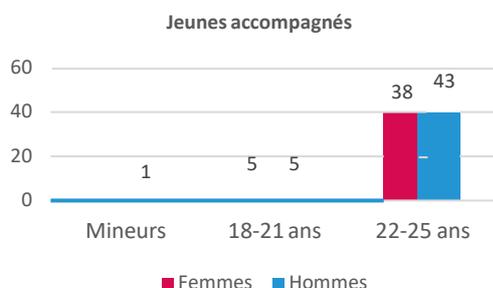
Nous collaborons aussi avec des structures médico-sociales telles que :

- Le SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile),
- SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale),
- ESRP (Etablissement et Service de Réadaptation Professionnelle),
- INFA (organisme de formation chargé de la prestation d'appui spécifique),
- ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail).

Quelques chiffres :

92 jeunes accompagnés, dont 70 titulaires de l'AAH.

37 personnes en situation d'emploi.

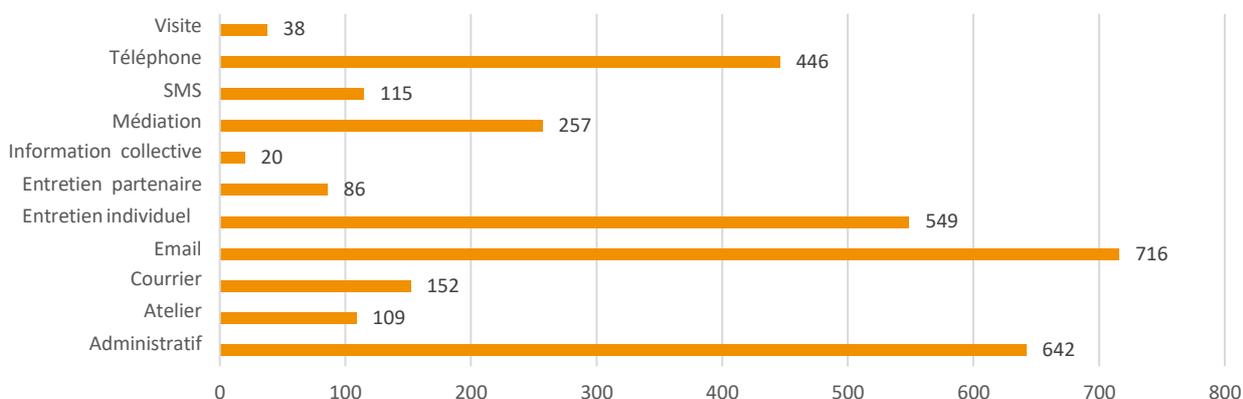


JEUNES SOUS-MAIN DE JUSTICE

En 2022, **133 jeunes** ont été accompagnés conjointement et étroitement avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de Cusset (127 en 2021).

3 130 actualités (3 139 en 2021) ont été réalisées dans le cadre de ce partenariat, dont 549 entretiens individuels réalisés avec ces jeunes au sein de la Mission Locale.

En chiffres, les autres actualités générées par ce partenariat



Un nombre important d'actualités qui diffère peu d'une année sur l'autre, prouve d'un partenariat intensif installé.

5 réunions de synthèse, d'échanges sur les situations individuelles de ces jeunes et d'étude de parcours adaptés à leur mesure judiciaire et obligations, ont eu lieu.

Pour rappel, les jeunes Sous-Main de Justice (SMJ) accompagnés conjointement avec le SPIP sont ceux qui ont été condamnés à une mesure alternative à l'incarcération ou qui sont en attente d'un jugement, et sont donc suivis en milieu ouvert par le SPIP de Cusset.

Ces jeunes ont souvent des obligations assorties à leur mesure, dont celle notamment de rechercher un emploi, et c'est à ce titre surtout que ce partenariat prend son sens et son utilité.

Cette synergie entre nos deux institutions est un gage de rapidité et d'efficacité dans la construction conjointe des parcours socio-professionnels qui sont présentés à l'autorité judiciaire (Juge d'Application des Peines) et ce dans l'intérêt des jeunes.

L'accompagnement réalisé avec ces jeunes est relativement intensif et régulier afin de pouvoir établir ou rétablir avec eux une relation de confiance indispensable à l'objectif d'insertion professionnelle ou à minima, l'inscription dans une démarche d'insertion ou de réinsertion afin de prévenir ainsi la récidive.

Les modalités d'organisation du partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation, qui avaient été modifiées au cours du second semestre 2021, principalement sur l'accompagnement professionnel de ces jeunes, ont demeuré en 2022. Pour ce faire, un seul et même conseiller est dédié pour l'accompagnement de ces jeunes et il travaille en binôme avec le référent « justice » qui demeure garant des échanges et de la médiation avec le SPIP.

Deux exceptions cependant : les jeunes intégrés sur le dispositif Garantie Jeunes/CEJ et ceux suivis sur l'antenne de Gannat restent accompagnés par leur conseiller référent.

En 2022, 83,64% des jeunes accompagnés étaient intégrés sur des dispositifs d'accompagnement renforcé (PACEA, Garantie Jeunes, CEJ, PPAE).

Pour 133 jeunes accompagnés, nous enregistrons **196 situations d'emplois** (CDI, CDD, Intérim et alternance) en cours d'accompagnement conjoint, à noter qu'un jeune a pu cumuler plusieurs situations.

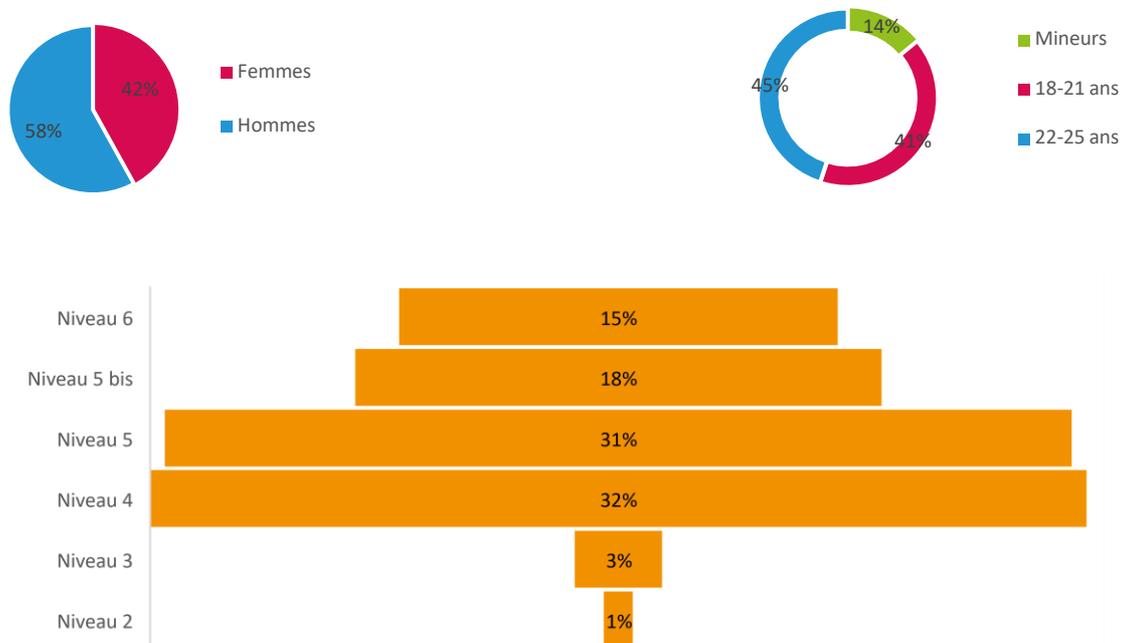
Ce nombre de situations d'emploi est un indicateur probant de l'atout et de la plus-value pour ces jeunes de notre partenariat avec le SPIP, et par conséquent d'œuvrer à sa pérennité.

LA FORMATION

En cette année 2022, ce ne sont pas moins de 143 jeunes qui ont pu bénéficier d'une action formation, sur les 226 positionnés. Un chiffre plutôt conséquent au vu des difficultés que nous avons à orienter les jeunes sur la formation. Malgré une offre d'actions de formations riche, ces derniers sont beaucoup plus intéressés pour aller directement sur de l'emploi plutôt que de se former. C'est bien évidemment un constat général qui ne concerne pas que la population « jeune ». Quelques actions ont dû être repoussées, voire annulées, et d'autres ont commencé sans avoir rempli le quota maximal de places disponibles.

Grâce aux partenariats avec les différents financeurs des actions de formation (Pôle Emploi, le Conseil Régional, le Conseil Départemental) l'offre de formations, sur le bassin, était très satisfaisante. De nouvelles actions ont été mises en place, comme le titre professionnel de conseiller en insertion professionnelle, une formation qualifiante en coiffure, une découverte des métiers du social, ou la formation « titre professionnel d'agent de restauration » de l'école Thierry Marx.

Nous travaillons toujours en étroite collaboration avec Pôle Emploi sur le dossier de la formation. Notre référente formation participe aux réunions mensuelles « formation », afin d'échanger sur nos problématiques rencontrées, les besoins des publics jeunes, et assiste à certains recrutements et bilans de formations financées par Pôle Emploi. Ce travail constant nous permet d'être au plus près « des réalités de terrain » et d'être également associés aux remontées de besoins en formation sur le bassin.



Focus sur les formations financées par Pôle Emploi

Libellé mesure régionale	Nombre de jeunes ayant bénéficié de l'action
Formation AFPR (action de formation préalable au recrutement)	11 Secteur de la grande distribution Assistant commercial Industrie Installateur de fibre optique Soudure Maroquinerie (6)
Formation AIF (Aides Individuelles à la Formation)	3 Conseiller funéraire (2) CAP esthétique cosmétique parfumerie
Formation POEI/POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle ou Collective)	10 Maroquinerie (4) Coutellerie Informatique Animateur loisir tourisme Défense prévention Hôtellerie restauration Auxiliaire ambulancier
Formation AFC (Actions de Formations Conventionnées)	33 DEAES (4) BPJEPS activités physiques pour tous Création d'entreprise (3) Titre professionnel de conducteur de transport routier de marchandises sur porteur (3) Cap métiers de la coiffure Titre professionnel de conseiller en insertion professionnelle Vendeur conseil en magasin Découverte des métiers de l'hôtellerie restauration (3) Titre professionnel technicien d'assistance en informatique Découverte des métiers de l'industrie Découverte des métiers d'aide à la personne Acquérir les premiers gestes professionnels des métiers de bouche Français langue étrangère (2) CAP de maintenance des véhicules Cap vers l'entreprise (formation permettant le retour à l'emploi) Logistique (préparateur de commande et CACES) (2) Brevet national de pisteur secouriste option ski alpin 1er degré Découverte des métiers de la métallurgie Titre professionnel de cuisinier (2) Découverte des métiers de l'agriculture Permis D (transport en commun)
Total	57

Tableau des formations financées par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

Libellé mesure régionale	Nombre de jeunes ayant bénéficiés de l'action
Ecole de la seconde chance	34
Formation persévérance	9
Formations permettant d'acquérir des compétences premières ou formations qualifiantes	27
	Découverte des métiers la transformation alimentaire et premier geste professionnel (1) CAP d'accompagnement éducatif petite enfance (4) DEAES (4) BPJEPS activités physiques pour tous (4) BPJEPS activités gymniques de la forme et de la force (4) Diplôme d'état d'aide-soignant (1) Diplôme d'état d'infirmier (2) Formation certifiante installateur en thermique et sanitaire (1) BPJEPS activités aquatiques et de la natation (2) Titre professionnel ouvrier du paysage (1) Titre professionnel d'installateur dépanneur en informatique (1) Diplôme d'état de moniteur éducateur (1) Titre professionnel de soudeur (1)
Total	70

Tableau des formations à financements spécifiques : auto-financement et mobilisation du compte personnel de formation, Agefiph et transition professionnelle

Libellé mesure régionale	Nombre de jeunes ayant bénéficiés de l'action
Formation à financements spécifiques	<p>Auto-financement : 12 TP secrétaire médicale centre européen de formation. Auto-financement. Pack préparation aux concours administratifs et financiers de Catégorie C. Auto-financement BTS Diététique à distance EDUCATEL. Vitrailliste Agent de prévention de sécurité de niveau 1 (SSIAP 1) - diplôme d'agent de service – initial CPF Brevet national de sécurité et sauvetage aquatique – BNSSA Auto-financement CAP accompagnant éducatif petite enfance (AEPE) (2) Secrétaire de mairie BAFA (3)</p> <p>Transition professionnelle : 1 Titre professionnel mécanicien(ne) de maintenance automobile (transition professionnelle)</p> <p>Agefiph :3 Inclu pro (2) Titre professionnel d'agent de restauration au CRP</p>
Total	16

TITRE DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



La Mission Locale a continué de dispenser la formation SST en 2022. Cette formation suscite toujours autant l'intérêt des jeunes et certains jeunes n'hésitent pas à nous solliciter pour passer leur MAC (Maintien et Actualisation des Compétences). Le MAC se déroule sur une journée (2 journées pour une formation initiale), mais il est difficile pour la structure d'organiser des sessions à destination des jeunes car ceux qui reviennent vers nous ont validé leur titre à des dates différentes. Aussi, afin que ces jeunes puissent continuer à bénéficier de leur titre, nous leur proposons de revenir sur une session initiale, ce qu'ils acceptent.

En quoi consiste cette formation ?

Le SST devra être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Qu'obtient le stagiaire avec cette formation ?

La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail. Ce certificat, délivré par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois. Il donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civique de niveau 1 » (PSC1) du Ministère de l'Intérieur.

Tout employeur a l'obligation de mettre en place dans son entreprise des moyens de secours adaptés, dans l'objectif de prendre en charge, le plus rapidement possible, un salarié qui serait victime d'un accident du travail, d'une détresse médicale ou d'un état pathologique. Ce titre est donc une vraie plus-value pour les jeunes en recherche d'emploi. Pour d'autres, c'est aussi le moyen d'obtenir un premier diplôme à inscrire sur leur CV, et ainsi de les valoriser.

Sur 2022

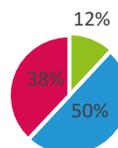
- **10 sessions** (5 en 2021)
- **55 participants** (28 en 2021)
- **50 certifications** (28 en 2021)

Sexe des jeunes certifiés



■ Hommes ■ Femmes

Age des jeunes certifiés



■ Mineurs ■ 18-21 ans ■ 22-25 ans

ACCOMPAGNEMENT VERS L'APPRENTISSAGE

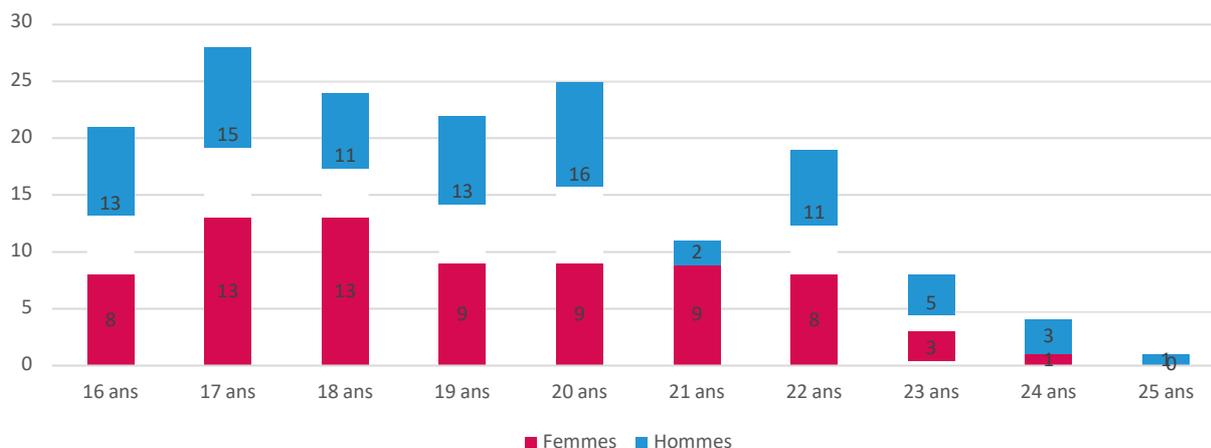
L'alternance est l'une des voies d'accès à la qualification prisée par les jeunes suivis par la Mission Locale. En effet, que ce soit le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, ils permettent tous les deux d'accéder à une qualification, tout en accroissant significativement l'autonomie des jeunes, que ce soit par l'expérience professionnelle qu'ils permettent d'acquérir, l'autonomie financière, ou tout simplement par la mise en responsabilité dans l'entreprise et vis-à-vis des tâches confiées.

Cette année a été marquée par la fin des mesures sanitaires liées au COVID 19. La levée progressive des restrictions s'est accompagnée d'un très relatif « retour à la normale ».

Pour autant, les aides à l'embauche pour les employeurs recrutant des alternants ont été maintenues jusqu'au 31 décembre 2022. Pour rappel, ces aides sont de 5 000€ pour les jeunes de moins de 18 ans et 8 000 € pour les plus de 18 ans.

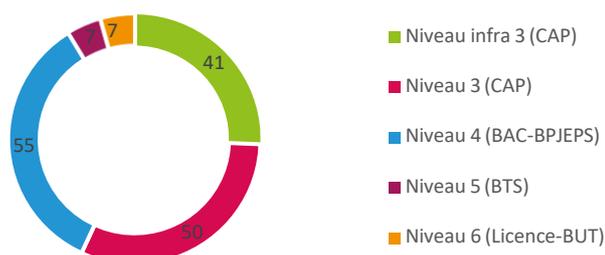
L'autre fait notable de cette année est la difficulté de recrutement qui s'accroît, notamment dans certains domaines spécifiques (entre autres le transport, la restauration, ...).

Dans ce contexte, la Mission Locale a accompagné 163 jeunes en recherche d'apprentissage en 2022.



Parmi ces 163 jeunes, on compte 73 femmes pour 90 hommes.

Niveau de qualification des jeunes en recherche de contrat d'apprentissage



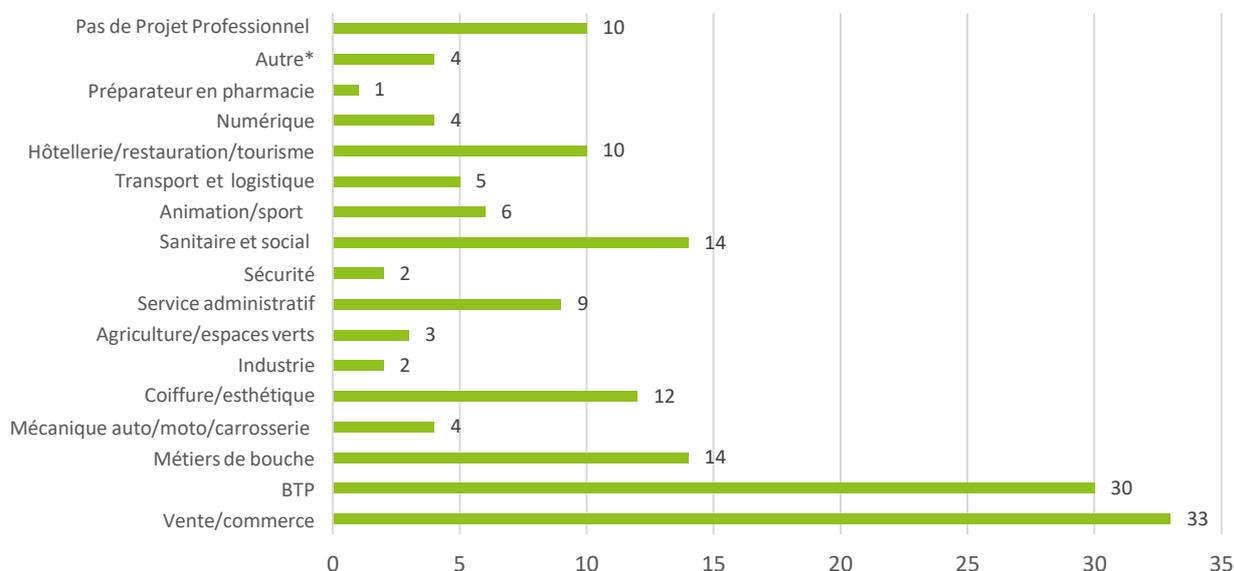
On observe une **transformation radicale** dans la structure des profils des jeunes en recherche de contrat en alternance. En effet et pour rappel, les jeunes sans qualification étaient 52% en 2020 et 43 % en 2021, ce qui en faisait la part la plus importante. En 2022, ils ne représentent plus que 26%. Cela signifie que **74% des jeunes identifiés en recherche de contrat d'apprentissage possèdent déjà une qualification**. Parmi eux, **35% possèdent déjà un niveau Bac validé**, ce qui en fait la part la plus importante des candidats.

Ces chiffres spectaculaires ne signifient pas que tous ces jeunes souhaitent obtenir un niveau de qualification supérieur ou poursuivre sur la voie de leur formation initiale. En effet, les remontées de terrain montrent que, pour une partie non négligeable d'entre eux, l'apprentissage est aussi un moyen de se réorienter professionnellement à la suite de leur formation initiale.

De plus, la démocratisation de l'apprentissage et le recours de plus en plus prégnant à l'alternance par certains employeurs (notamment soutenus par les aides financières de l'état) en font, de facto, une modalité d'insertion professionnelle efficace. L'apprentissage étant à mi-chemin entre la formation et l'emploi, il n'en reste pas moins un moyen d'accès rapide à une activité économique par une certaine autonomie financière, notamment pour des jeunes rencontrant des difficultés d'accès à de l'emploi dit « classique ».

Enfin, on constate des transformations significatives dans la structure de l'emploi en apprentissage, avec comme fait notable, **une forte inadéquation entre l'offre d'emploi et la demande** des jeunes. Celle-ci a toujours existé mais elle évolue. Les offres de contrats se retrouvent principalement dans des domaines d'activité peu connus ou peu attractifs par leurs conditions de travail exigeantes, et une **demande** et recherche de la part des jeunes plus classiques sont basées aujourd'hui principalement sur les conditions de travail (horaires, jours de repos, ...), sa pénibilité et la rémunération. La logique purement comptable du soutien économique semble peiner à dynamiser l'apprentissage dans le temps. Le fort soutien financier a permis de pourvoir à des embauches par la voie de l'apprentissage, notamment auprès d'entreprises peu coutumières du dispositif. Par conséquent, elles n'ont pas systématisé leurs recrutements une fois ceux-ci réalisés. Les aides financières étant essentiellement instaurées pour stimuler l'offre, **elles n'ont quasiment aucun effet sur la demande**. Ainsi, pour les entreprises qui rencontraient déjà des difficultés de recrutement, les aides financières n'ont pas eu d'effet significatif. C'est ainsi qu'apparaît le paradoxe **des offres non pourvues**.

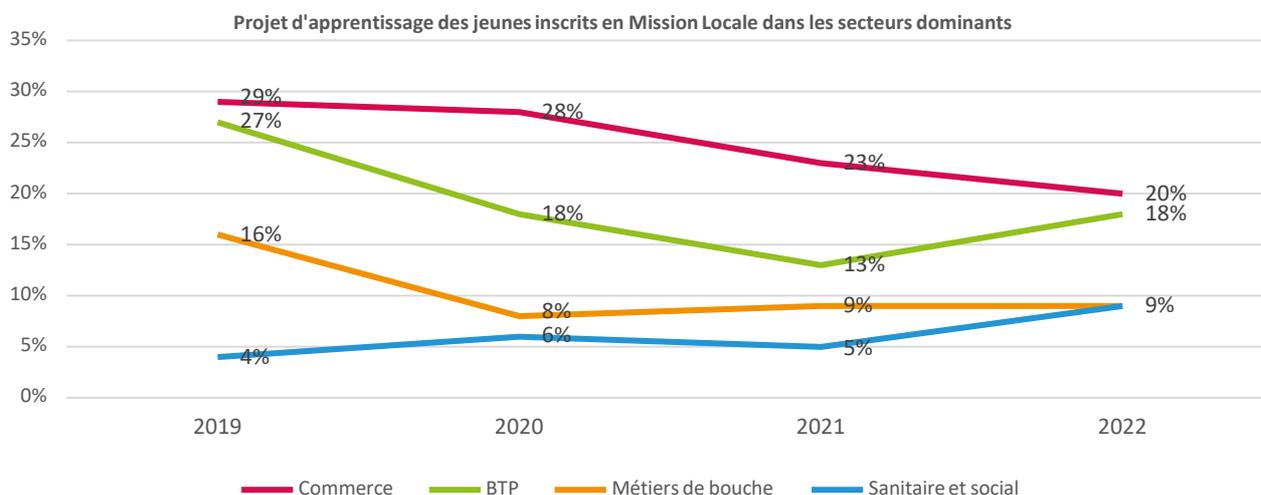
Secteurs d'activité recherchés par les jeunes



*Verrier(ère), fleuriste, photographe, tatoueur(euse)

Ce sont les secteurs demandés par les jeunes à leur inscription ou en cours d'accompagnement. Néanmoins, beaucoup de projets professionnels restent à évaluer au cours de l'accompagnement. Comme tous les ans, on constate que le commerce et le BTP représentent une majorité des demandes (38%). Pour autant, depuis 2020, on observe une baisse significative des projets d'apprentissage dans ces secteurs.

Zoom sur les tendances de fond



Ces 4 secteurs connaissent des évolutions significatives parmi les jeunes en recherche de contrat d'apprentissage accueillis à la Mission Locale.

On note une crise de la demande pour les secteurs du commerce, du BTP et des métiers de bouche.

Enfin, on constate une croissance constante pour les métiers du sanitaire et social (en 2022 plus de 2 fois la demande de 2019).

Les ateliers Apprentissage

Tous les mercredis, du 20 avril au 28 septembre 2022, la Mission Locale a proposé des ateliers d'information et préparation à la recherche d'un contrat d'apprentissage. Les jeunes reçus sont orientés directement par leur conseiller référent ou par leur établissement scolaire. Au cours de ces ateliers, le conseiller référent explique les modalités d'accès et d'exécution d'un contrat en alternance et communique des informations sur les structures ressources. Ensuite, les jeunes sont reçus en entretien individuel afin de réaliser un diagnostic personnalisé sur leurs besoins et leur apporter un soutien en matière de techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, prospection entreprise, ...).

Actions pour promouvoir l'apprentissage

Dans le cadre d'un partenariat renforcé avec **l'Éducation Nationale**, un conseiller s'est rendu directement dans les établissements scolaires pour rencontrer des élèves et leur présenter le Service Public pour l'Emploi et notamment la Mission Locale de Vichy et le contrat d'apprentissage. En 2022 nous sommes intervenus et avons rencontré **89 élèves** au sein de différents établissements de notre bassin :

- Lycée Claude Mercier au Mayet de Montagne
- Lycée Val d'Allier à Varennes sur Allier
- Collèges les Célestins à Vichy
- Collège Joseph Hennequin à Gannat (2 fois)
- Collège Jules Ferry à Vichy

Dans le cadre du partenariat avec **l'Éducation Nationale**, la Mission Locale est intervenue au sein du **Carrefour de l'insertion**, organisé le 12 septembre 2022 par le **CIO** (Centre d'information et d'orientation).

Nous avons tenu un stand au **Forum Cap Avenir** organisé les 24 et 25 novembre 2022 par le **CIO** de Vichy.

Visite d'un CFA afin de faire découvrir les métiers du secteur agricole et l'offre de formation du CFA. 7 jeunes ont participé à une visite au CFPPA de Neuvy le 10 mars 2022. Pour faciliter l'accès aux métiers de l'industrie, nous avons organisé le 24 mai 2022, pour 3 jeunes intéressés, une visite du CFAI qui se trouve à Montluçon.

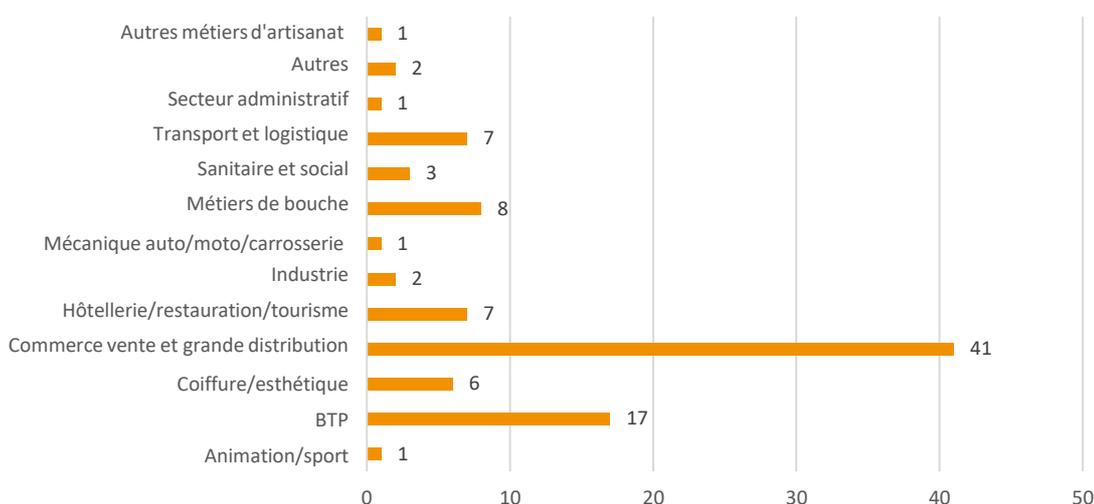
La semaine de l'alternance

N'ayant pas eu l'occasion de réaliser un forum spécifique à l'alternance en 2022, nous avons mis en place la semaine de l'alternance. Du 14 au 17 juin, par demi-journée, 6 CFA sont venus présenter leurs formations aux jeunes de la Mission Locale et ont réalisé des pré-inscriptions lorsque cela était souhaitable.

Les offres en contrat d'apprentissage

Les offres enregistrées

En 2022, 97 offres en apprentissage ont été enregistrées par le service emploi.

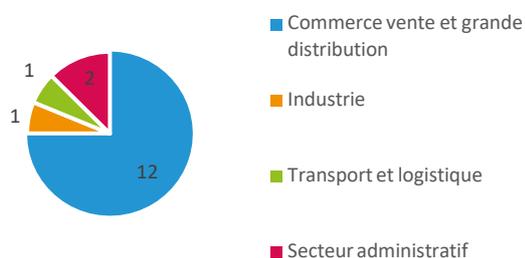


Le secteur du commerce (43%) et le BTP (18%) sont les secteurs les plus représentés et les plus en accord avec la demande.

Les offres en contrat de professionnalisation

Les offres enregistrées

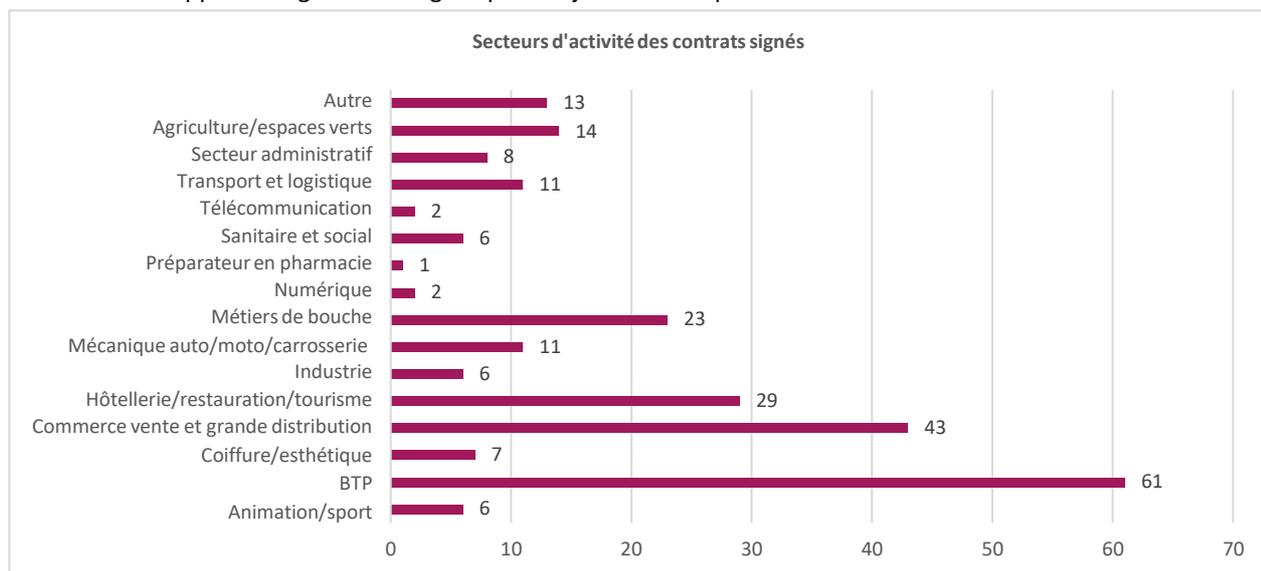
En 2022, 16 offres en contrat de professionnalisation ont été enregistrées par le service emploi.



Mis à part le commerce, pour qui le contrat de professionnalisation reste une pratique historique, le contrat d'apprentissage gagne du terrain sur le contrat de professionnalisation, ce dernier étant nettement moins contraint depuis 2019 et financièrement plus intéressant pour les entreprises.

Les contrats signés

243 contrats d'apprentissage ont été signés par des jeunes suivis par la Mission Locale en 2022.



Parmi ces 243 jeunes, on dénombre 34 ruptures anticipées, soit 14%.

En 2022, 565 jeunes inscrits à la Mission Locale de Vichy étaient en contrat d'apprentissage (toutes dates de début de contrat confondues).

Le programme « Passeport Apprentissage »

Le passeport apprentissage est un accompagnement spécifique pour les jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'apprentissage. Le dispositif se décline en 3 parties distinctes.

Phase 1 : le repérage

Cette première étape consiste à identifier les jeunes en recherche d'apprentissage. C'est ainsi que **163** jeunes ont été identifiés cette année.

Phase 2 : le diagnostic

Lors de cette seconde phase, l'objectif est d'établir une évaluation du projet professionnel, de repérer les freins potentiels (internes ou externes) et d'identifier les motivations des jeunes. Les jeunes intégrant cette phase d'accompagnement ont tous comme projet de signer un contrat en alternance.

Durant cette phase, le jeune est informé concernant les éléments et événements importants se rapportant à son projet. Il se voit informé sur les journées portes ouvertes, la possibilité d'être accompagné pour réaliser des stages en entreprises et des conseils sur les techniques de recherche d'emploi. En 2022, ce sont **87** jeunes qui ont bénéficié de cet accompagnement.

Phase 3 : la mise en œuvre du contrat d'apprentissage

La dernière phase a pour objectif de suivre les jeunes jusqu'à la signature d'un contrat d'apprentissage et durant le premier mois d'essai. Pour ce faire, les jeunes se voient proposer un accompagnement individualisé sur les techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, identification et prospection des entreprises, etc...), des offres d'emploi adaptées à leurs recherches, ainsi que des périodes de stage.

En 2022, la Mission Locale de Vichy a accompagné **42** jeunes sur cette 3^{ème} phase d'accompagnement. Parmi eux, **7** sont en formation, soit **16.66%** et **35** sont en contrat de travail, soit **83.33%**, dont **28** en contrat d'apprentissage, **1** en contrat de professionnalisation, **3** en CDD et **3** en CDI.

C'est donc pour nous une véritable réussite à 100% !



LE SERVICE EMPLOI

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Les Missions Locales

Le 1^{er} réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes

LE SERVICE EMPLOI

La Mission Locale s'engage auprès des entreprises

Service d'appui au recrutement gratuit et personnalisé

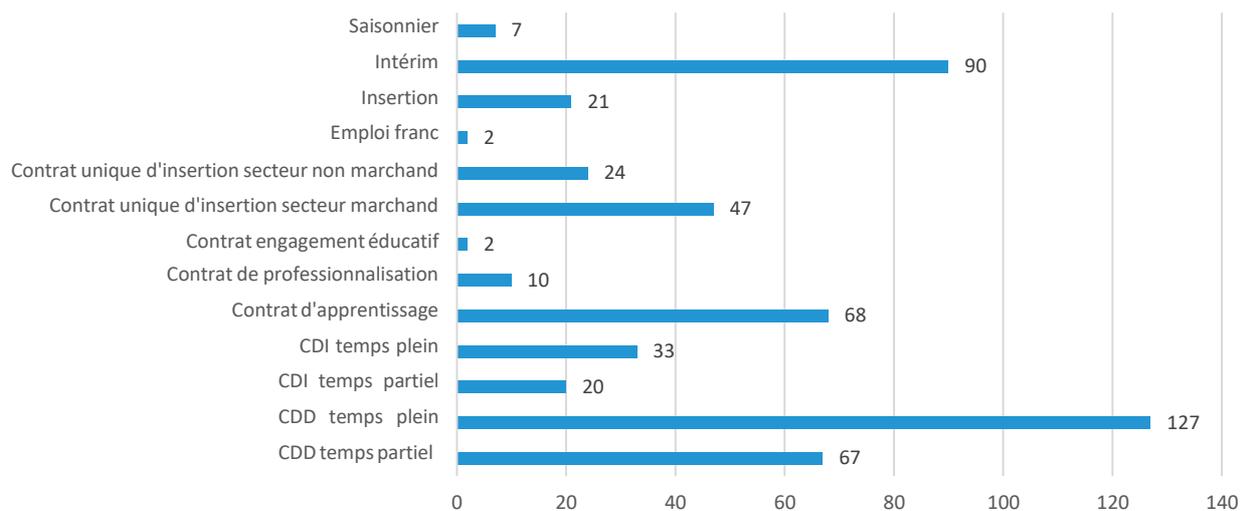
- Analyser les besoins des entreprises,
- Informer sur les mesures d'aide à l'embauche : alternance, emplois francs, CIE, PEC et accompagner à la constitution du dossier,
- Présélectionner des candidats et les mettre en relation avec les employeurs,
- Organiser des sessions de recrutements collectifs,
- Collaborer sur l'accueil des futurs salariés ou stagiaires, leur intégration en entreprise et leur maintien en emploi.

Valorisation du territoire économique auprès des jeunes

- Visites d'entreprises,
- Intervention de chefs d'entreprises auprès des jeunes,
- Immersions en entreprise pour la découverte des métiers pour les jeunes.

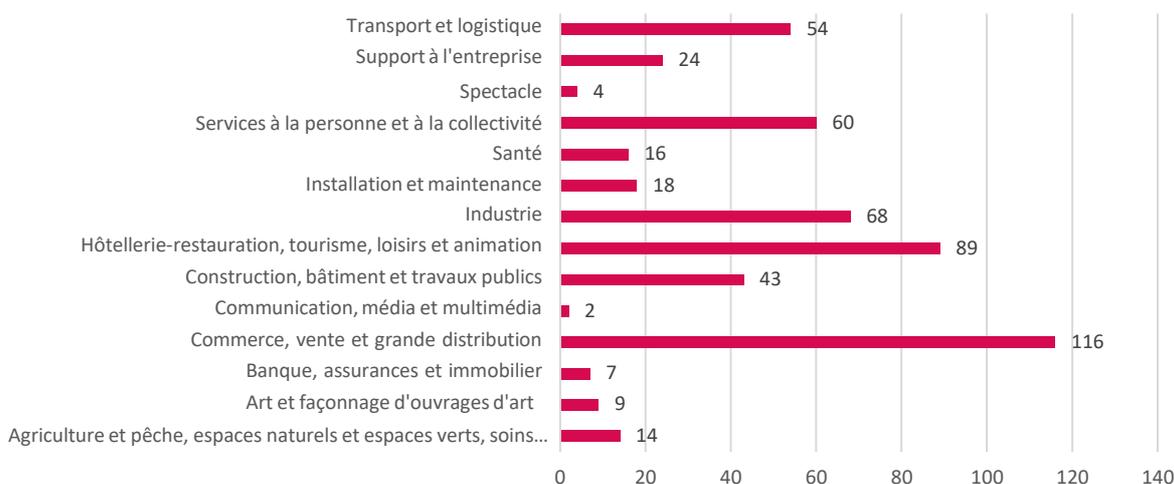
Ce travail est reconnu par les entreprises par le versement d'une taxe d'apprentissage depuis cette année.

Les offres d'emploi captées en 2022 (518)



La Mission Locale, prescripteur de contrats CUI-CAE&CIE, a réalisé 25 contrats aidés dans le secteur non marchand et 24 pour les entreprises du secteur marchand. Ces aides financières pour accompagner les employeurs dans leurs recrutements des personnes les plus éloignées de l'emploi ont fortement diminué en 2022.

Les offres d'emploi enregistrées par secteur d'activité

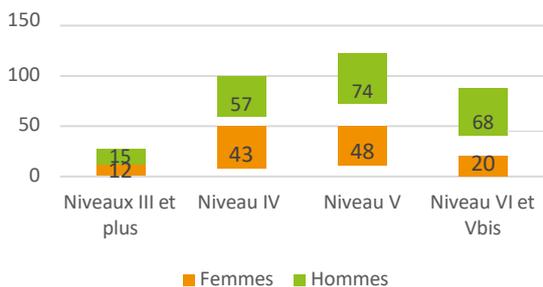


Représentatifs de notre bassin d'emploi, les secteurs du commerce, de l'hôtellerie, de l'industrie, offrent de nombreuses opportunités d'emploi pour les jeunes. Mais en ce qui concerne le commerce, ce sont très souvent des emplois à temps partiel.

Les jeunes retenus sur les offres d'emploi

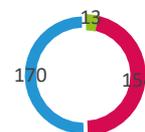
337 jeunes (214 garçons et 123 filles) ont été retenus sur les 518 offres d'emploi enregistrées, soit 65% des offres pourvues. Un travail de collaboration est mis en place avec Pôle Emploi afin que les offres captées mais non pourvues puissent être proposées aux autres demandeurs d'emploi adultes.

Leur niveau scolaire



36% des jeunes retenus sur les offres ont un niveau CAP et 30% un niveau Bac.

Leur âge



■ 16 - 17 ans ■ 18 - 21 ans ■ 22 - 25 ans

Les mineurs restent minoritaires sur la mise à l'emploi. En effet, ils n'ont accès principalement qu'aux contrats en alternance. Les employeurs sont plus frileux à les embaucher sur des contrats classiques, du fait des contraintes de droit du travail.

« LA PROMO PROFIL JEUNES »

La Mission Locale, devant le nombre d'offres d'emploi à pourvoir sur le bassin d'emploi de Vichy, a souhaité diversifier son offre d'accompagnement vers l'emploi pour les jeunes.

Afin d'optimiser l'accès à l'emploi de profils jeunes dits « employables », **le service emploi a mis en place des actions avec les agences d'emploi et une offre de services pour favoriser l'intermédiation entre les jeunes et les employeurs.**

Le rallye de l'intérim : 22 et 23 mars 2022

Pour favoriser la mobilité des jeunes vers l'emploi, la Mission Locale a créé, avec les agences d'emploi du bassin de Vichy, « le Rallye de l'intérim ». 5 agences d'emploi ont ouvert leurs portes de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 15 heures le 22 ou 23 mars 2022. 10 jeunes ont pu ainsi rencontrer Manpower, Proman, Start People, Motiv Interim et Laser 03, en étant accompagnés sur chaque agence par un conseiller de la Mission Locale. Les secteurs professionnels proposés étaient dans l'industrie (conditionnement ou fabrication), le bâtiment, les espaces verts, les travaux publics et le transport logistique.

A la suite de ces visites, 9 jeunes ont eu des missions d'intérim d'une durée minimale de 3 mois sur les 9 mois suivant le rallye de l'emploi.

Animation d'ateliers « Promo profil »

Le service emploi programme depuis le 6 octobre 2022 des demi-journées « promo profil » le mardi et mercredi matin et le jeudi après-midi. 4 plages de rendez-vous individuels sont proposées pour aider les jeunes sur la **préparation d'entretien d'embauche, la présentation du bassin d'emploi, l'aide à la prospection entreprise (téléphonique, géographique) et comment prospecter et se présenter.**

59 jeunes ont été positionnés sur les 29 plages de 45 minutes prévues pour les ateliers individuels avec un taux de présence de 66%. Sur les 39 jeunes présents, 20 ont trouvé un emploi : 13 en CDD<6mois, 1 en CDD apprentissage, 2 en CDD 6 mois et 4 en CDI.

L'action est reconduite sur 2023.

Une Intervention mensuelle des agences d'emploi dans les locaux de la Mission Locale dès le 2 mai 2022

L'agence d'emploi présente son fonctionnement, ses secteurs d'intervention, ses implantations géographiques. Elle propose des offres sur lesquelles les jeunes présents peuvent se positionner. Après la présentation, l'agence reçoit individuellement en speed dating (5 minutes) le jeune afin de valider ses attentes et fixer un rendez-vous en agence pour une inscription. Elle effectue un retour auprès du conseiller à la suite de l'inscription, lui permettant de retravailler les points faibles du jeune durant l'entretien et repérer ses points forts. Depuis mai 2022, 4 agences sont intervenues à la Mission Locale de Vichy auprès de 34 jeunes. Parmi ces 34 jeunes, 14 ont démarré un CDD de 1 à 6 mois, 2 sont en CDI.

Les contrats sont pourvus dans l'industrie (9), le bâtiment (4) et le commerce (3).

Le partenariat et les interventions sont reconduites en 2023. Aujourd'hui la Mission Locale collabore avec les 12 agences d'emploi du bassin de Vichy sur un rayon de 30 km autour.



L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Un autre dispositif pour l'accompagnement des jeunes.

L'IAE (Insertion par l'Activité Economique) est un outil supplémentaire d'accompagnement socio-professionnel des jeunes. Ce partenariat a pour objet de permettre à notre public sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail adaptés et encadrés, en vue de faciliter leur inclusion dans la société.

Cette modalité particulière alternant accompagnement individualisé sur le projet professionnel et la levée des freins périphériques, associée à la mise en situation réelle de travail permet de faciliter un retour à l'emploi dit «classique».

Nos partenaires de l'IAE :

- **Les Associations Intermédiaires et les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion.**

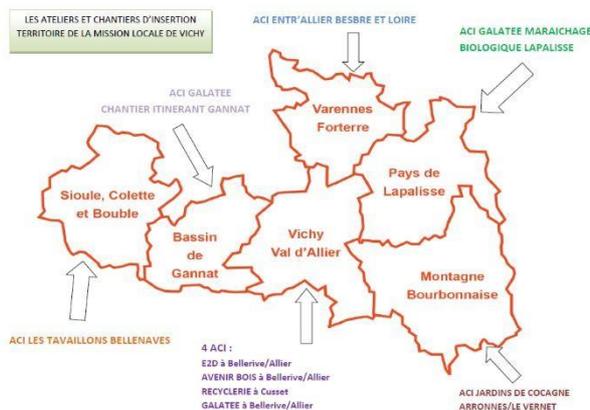
Quatre agences se partagent le secteur de Vichy et sa région.



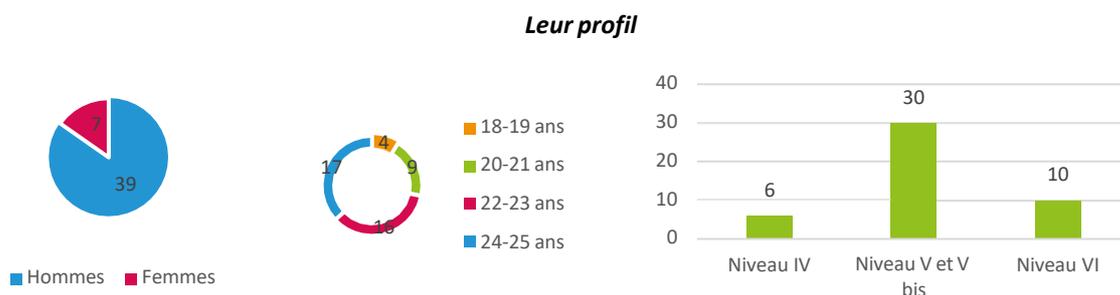
- **Une Entreprise d'Insertion** : « La recyclerie créative » portée par l'Association SIEL (Solidarité Insertion Environnement Local) a vu le jour en Mars 2019 au centre-ville de Vichy.



- **Les Ateliers et Chantiers d'Insertion**



En 2022, **46 jeunes** ont pu intégrer les différents chantiers d'insertion.



22 jeunes ont été positionnés sur les AI/ETTI/EI et se sont vus proposer des missions de manutentionnaire, maçon, ouvrier du BTP, agent d'entretien et de nettoyage, agent de service hospitalier, opérateur en industrie agro-alimentaire, ouvrier des espaces verts...

Les jeunes concernés sont identifiés et orientés par l'ensemble des conseillers de la Mission Locale et dirigés en fonction des profils sur les chantiers ou les agences.

Afin de faciliter l'orientation de ces jeunes sur le dispositif de l'IAE, les conseillers de la Mission Locale font leurs prescriptions sur la Plateforme de l'Inclusion, mise en place en janvier 2021.

Les jeunes concernés doivent correspondre à certains critères administratifs : être bénéficiaire de minimas sociaux (ex : RSA, AAH, ASS...), ou résider en ZRR ou QPV, ou être inscrit en tant que demandeur d'emploi à Pôle Emploi depuis plusieurs années, ou encore rencontrer des difficultés liées à la mobilité, le manque d'expérience professionnelle, la santé, le passé judiciaire...

Toutes les offres d'emploi sont enregistrées par les structures de l'IAE et traitées plus rapidement, ainsi les jeunes sont contactés directement afin de passer un entretien et de se voir proposer un contrat de travail ou une mission. Un PASS IAE est alors ouvert pour une durée de 2 ans.

Le conseiller référent de la Mission Locale assure le lien avec les différents acteurs de l'IAE, il participe notamment aux comités de suivi des différents chantiers et fait un point régulier avec les autres structures : AI, ETTI, EI... ce qui permet une veille sur l'activité.

En novembre, une réunion de coordination avec notre service social (deux assistantes sociales et référent RSA/QPV) et les différentes structures de l'IAE a été mise en place afin d'améliorer encore notre collaboration et de traiter au mieux les différentes demandes d'ordre social.

Ces diagnostics partagés permettront d'agir sur les freins à lever en amont de leur entrée sur les structures de l'IAE.

Cette année, nous avons également organisé une visite d'un chantier d'insertion pour un groupe de cinq jeunes résidant en QPV et bénéficiant d'une action spécifique à la Mission Locale.

Les conseillers nouvellement arrivés dans la structure ont aussi pu visiter les différents chantiers de l'agglomération vichysoise afin de mieux connaître les activités proposées et de faciliter leurs futures orientations.

Les sorties du dispositif



On peut constater que les sorties sur emploi ne sont pas très représentatives, la durée de l'accompagnement sur les structures est souvent plus longue du fait des difficultés encore plus marquées (problèmes de logement, de santé, de grande précarité...). On constate tout de même une diminution des abandons ; les jeunes restent plus longtemps sur les chantiers. Les périodes de stage en entreprise pendant leur contrat sont plus régulières, leur permettant de se familiariser avec le monde du travail dit « classique ».



LE SOCIAL

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Les Missions Locales

Le 1^{er} réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes

LE POLE SOCIAL ET SANTE

L'activité du service social

Sur l'année 2022, les deux assistantes de service social ont continué de proposer un accompagnement social aux jeunes parallèlement accompagnés sur le plan professionnel par les conseillers en insertion. L'objectif étant de lever les freins qui peuvent venir entraver le parcours professionnel en construction.

L'accompagnement social assuré par les deux assistantes de service social ne se définit pas seulement par des contacts directs avec les jeunes, il se construit aussi sur des interactions et un travail de médiation avec les conseillers en interne, et avec les partenaires du logement et du champ médico-social à l'externe (FJT, ANEF, PSP, CMP, CCAS, CPAM etc....)

La notion « d'accompagnement global » est la « plus-value » de la Mission Locale.

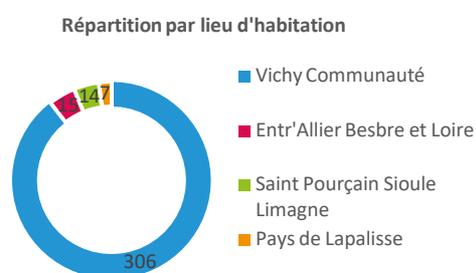
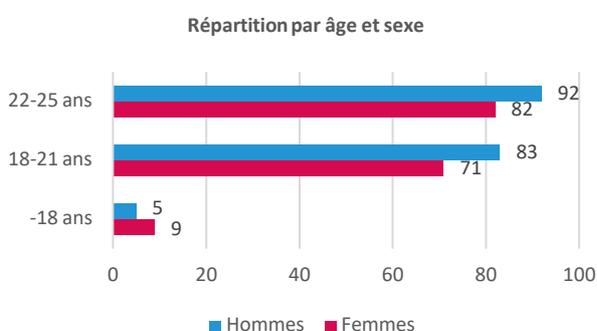
- **Focus en chiffres sur l'activité 2022**

- 342 jeunes ont été reçus au moins une fois en entretien individuel (419 en 2021),
- 720 entretiens individuels réalisés (996 en 2021),
- 822 autres actualités de contacts avec les jeunes (mails, téléphone, lettres) (1 477 en 2021),
- 1 794 actualités relatives au partage et échanges d'informations en interne et externe (1 928 en 2021).

On peut noter une baisse du nombre d'entretiens individuels entre 2022 et 2021 et par conséquent des autres actualités également. Cette baisse peut s'expliquer par un taux d'absentéisme important sur le pôle social, avec de réelles difficultés à remplacer ce type de personnel très qualifié, mais aussi par un défaut de saisie informatique des actualités par les remplaçants successifs, et ce par manque d'une maîtrise assurée du logiciel i-milo, traçant l'accompagnement du jeune.

Malgré ce constat de saisie, il est important de mentionner que les jeunes ont pourtant pu être aidés en fonction de leurs besoins, le nombre de dossiers présentés en commission FAJ, ou autres demandes, ayant lui augmenté.

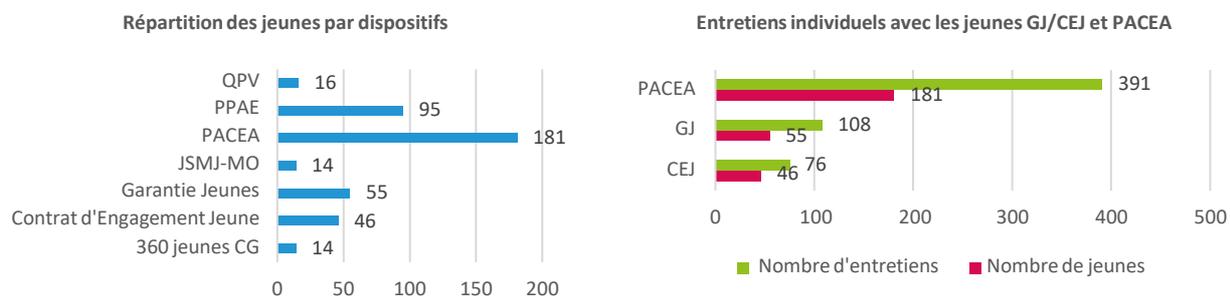
- **Profil des jeunes reçus par les assistantes de service social**



Comme sur les années précédentes, la majorité des jeunes reçus par les deux travailleurs sociaux réside sur l'agglomération de Vichy. Ceux des zones rurales de notre bassin d'intervention qui peuvent rencontrer des problèmes de mobilité ont la possibilité de solliciter les assistantes de service social de secteur, générant donc des échanges avec ces collègues pour offrir la même prise en compte de leurs difficultés sociales.

La permanence mensuelle d'une des deux assistantes de service social sur l'antenne de Gannat n'a malheureusement pas pu être assurée régulièrement au vu du manque de personnel ; aussi seulement 14 jeunes ont pu être reçus directement sur cette antenne en 2022, sans cependant générer plus d'échanges avec le service social de secteur. En effet, l'enveloppe PACEA étant conséquente, elle a permis au conseiller de l'antenne de répondre à certains besoins (mobilité, co-financement du permis, tenues professionnelles, ...).

- **Articulation insertion professionnelle et sociale**



Les jeunes reçus par le pôle social sont majoritairement des jeunes intégrés dans des dispositifs d'accompagnement renforcés, PACEA et PPAAE, puis ceux sur les dispositifs GJ/CEJ. Même constat qu'en 2021, et toujours légitime car les jeunes fragilisés par le cumul de diverses problématiques sont prioritairement intégrés sur ces dispositifs.

- **Outils d'intervention de l'assistante de service social :**

Le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) : outil principal mobilisé pour répondre aux besoins financiers des jeunes dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle car fonds ciblant notre public 16-25ans révolus.

Les deux assistantes de service social instruisent les demandes mais l'une d'elle assure en plus le secrétariat de ce fonds confié à la Mission Locale.

Les aides attribuées au titre du FAJ peuvent s'inscrire dans deux contextes :

- Faciliter l'élaboration ou la réalisation par le jeune d'un projet d'insertion sociale ou professionnelle.
- Permettre au jeune de faire face rapidement à des besoins urgents, liés principalement à la subsistance et à la mobilité, qui constituent des freins majeurs à toute démarche d'insertion.

Par conséquent, deux formes de secours attribués :

- Les secours financiers soumis à examen d'une commission mensuelle.
- Les secours financiers urgents délivrés par les assistantes de service social de la Mission Locale et ratifiés ensuite en commission.

En 2022, la commission mensuelle du fonds local a ratifié et examiné 344 dossiers (secours commission et secours urgents), contre 322 en 2021. Et sur 344 dossiers, 325 ont été instruits par les assistantes de service social de la Mission Locale, 16 par les services sociaux de secteur du département et 3 par d'autres partenaires : FJT, CMP.

Les demandes sur ce fonds représentent donc une part importante de l'activité des deux assistantes de service social.

Autres outils d'activité

Les assistantes de service social instruisent toutes les demandes sur les autres fonds et autres dispositifs du droit commun : ASEF (Aide Sociale à l'Enfance), FSL (Fonds Solidarité Logement), les aides d'Action Logement, SIAO (organisme de centralisation des demandes d'hébergement), fonds d'action sociale de la CPAM, ouverture de droits de base et complémentaire, dossier surendettement, demande de renouvellement de titre de séjour, demande RQTH/AAH, etc.

En 2022, 379 demandes toutes confondues ont été réalisées sur ces autres fonds et dispositifs contre 185 en 2021. Il est donc important de noter que malgré la baisse du nombre de jeunes reçus, nous avons dû instruire, de manière significative, plus de demandes. Cela indique que les jeunes accompagnés en 2022 ont été confrontés à plus de problématiques cumulées (logement, santé, endettement, administratif), et qu'ils rencontrent donc plus de difficultés d'ordre social venant freiner leur insertion professionnelle.

A ce titre, il est important de mentionner la poursuite de partenariats efficaces et importants

- d'une part, avec la CPAM, partenariat régi par une convention et reposant sur l'utilisation d'un site partenaire sur lequel les assistantes de service social peuvent réaliser les demandes d'ouverture de droits et d'accès aux soins pour les jeunes, et ce pour une meilleure prise en compte de l'aspect santé dans leur accompagnement.

- Et d'autre part avec l'Épicerie Solidaire de Vichy et ses environs (également régi par une convention) pour les achats alimentaires et de première nécessité à coût réduit. Pour les jeunes sans revenu ou avec des revenus faibles, le FAJ peut être sollicité pour la prise en charge de la cotisation à l'Épicerie et du panier alimentaire pour une durée déterminée.

L'écoute psychologique

Grâce à une convention régionale entre l'Agence Régionale de Santé et l'Amilaura, la Mission Locale de Vichy a pu, depuis juin 2021, remettre en place une écoute psychologique pour les jeunes les plus en souffrance, par le biais d'une mise à disposition d'un psychologue employé par la SAGESS. Ce psychologue a été présent à mi-temps sur toute l'année 2022.

Il a reçu des jeunes aux différentes problématiques : addictions, phobies, anxiété, dépression, violences familiales, vécu traumatique. Ces jeunes sont en phase de réinsertion professionnelle ou en questionnement sur leur avenir.

Il est intervenu de différentes façons : entretiens individuels d'écoute ponctuels, d'accompagnement psychologique s'inscrivant plus dans la durée et orientation vers nos partenaires quand cela était possible, ateliers collectifs, à visée thérapeutique et de socialisation, coanimés par une équipe pluridisciplinaire.

Des temps informels de soutien à l'équipe pour échange sur des situations complexes et des ateliers d'intervention ont pu être mis en place, aussi dans un deuxième temps grâce à l'évolution de son temps de travail de 0,25 à 0,5 ETP.

Il a joué un rôle de personne ressource quant aux questions concernant les orientations ou structures à même de participer à l'accompagnement de certains jeunes.

107 jeunes ont bénéficié de 281 entretiens individuels.

16 jeunes ont bénéficié de 11 ateliers.

Un partenariat a pu se mettre en place avec les CMP, PSP, l'ANEF, le CJC et l'association Sherpa. Ces partenaires ont permis une approche pluridisciplinaire et holistique, au travers du corps, de l'artistique, de l'éducationnel.

La structure a communiqué sur les réseaux sociaux pour avertir de la possibilité de rencontrer un psychologue. La présentation de ce service a également été faite par les conseillers aux jeunes reçus en premier accueil et principalement ceux déjà en accompagnement.

- **Points négatifs / à améliorer**
 - Planning rapidement chargé en raison du mi-temps alloué à la Mission Locale de Vichy, limitant les rencontres en individuel à un délai moyen d'un mois et rendant compliqué l'élaboration et la mise en place de prises en charge collectives qui profiteraient à un plus grand nombre.
 - Aucune intervention en milieu rural par manque de temps alors qu'il y a des besoins sur l'antenne et les permanences.
- **Points positifs**
 - Besoin réel d'accompagnement psychologique d'une population en situation de précarité pour un grand nombre, étant confrontés à des problématiques diverses, accentuées notamment par la crise Covid.
 - Les jeunes se saisissent de ces accompagnements qui peuvent leur être proposés et profitent pleinement de ce suivi accessible, gratuit et inscrivant leur démarche de réinsertion professionnelle dans une démarche plus globale.
- **Perspectives envisagées**
 - Poursuite de plages d'accueil et d'accompagnement individuel,
 - Poursuite du travail de collaboration avec les conseillers et les partenaires,
 - Mise en place d'actions collectives qui serait un atout, permettant aussi bien aux jeunes accompagnés mais très isolés socialement de retrouver un espace d'échange entre deux rendez-vous, qu'aux jeunes pour lesquels le conseiller détecte un besoin mais qui ne veulent pas franchir le pas de la rencontre avec un psychologue.
 - Si du temps était accordé, envisager la possibilité d'intervenir ponctuellement sur l'antenne de Gannat.



LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Les Missions Locales

Le 1^{er} réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes

ALLIER VERS

« Allier vers » est un dispositif collaboratif né de l'appel à projet de la DREETS Auvergne Rhône Alpes : « Repérer et mobiliser les publics invisibles » dans le cadre du programme PIC. Il a été pensé et élaboré grâce au consortium entre les trois Missions Locales de l'Allier et le pôle prévention de SAGESS 03 pour répondre aux besoins du territoire.

Ayant eu du mal à démarrer en 2020 en raison de la crise sanitaire, il a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022.

C'est ainsi que les équipes pluridisciplinaires, composées d'un travailleur social et d'un conseiller en insertion professionnelle, ont continué d'aller à la rencontre des jeunes dits « invisibles » directement sur le terrain, que ce soit dans les zones péri-urbaines ou les zones rurales.

Ces binômes qui ont effectué leurs missions « hors les murs », grâce à de l'« Allier Vers » principalement, ont pu réaliser un accompagnement de proximité et personnalisé dans le but de raccrocher ces jeunes « hors radars » au droit commun.

Le dispositif Allier Vers comprend trois étapes :

- Phase 1 : Aller vers les jeunes (le repérage),
- Phase 2 : Evaluation et mobilisation,
- Phase 3 : Construction/consolidation (et passage de relais).

Les « invisibles » du bassin de Vichy sur l'année 2022

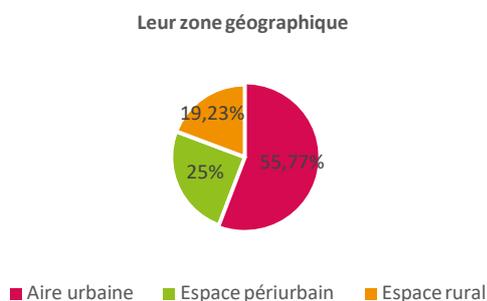
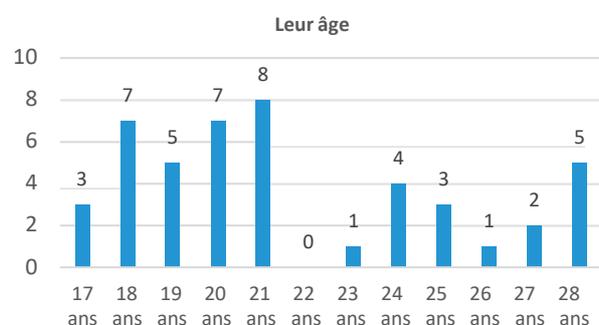


L'équipe du bassin vichyssois, sur l'année 2022, a réussi à rencontrer 223 jeunes.

46 jeunes ont finalement pu être mobilisés sur l'année grâce à l'accompagnement du binôme.

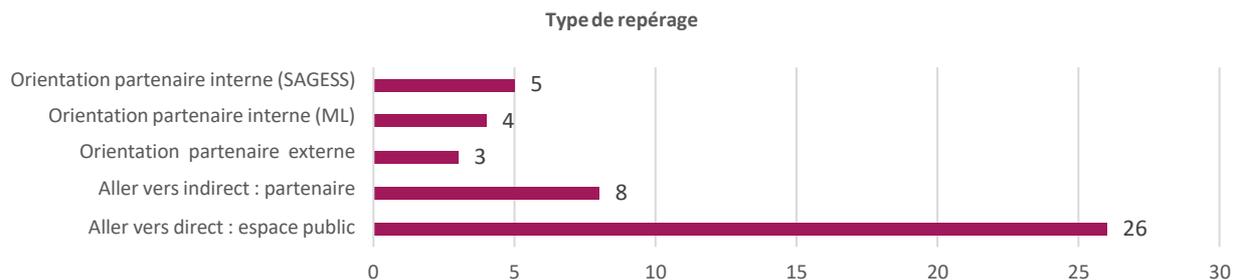
Le profil des jeunes invisibles sur le bassin de Vichy

Nous constatons, sur l'année 2022, que pour les jeunes rencontrés sur le bassin de Vichy, 58.06% sont des femmes contre 41.94% d'hommes, ce qui inverse la tendance de l'année passée.



La majorité des jeunes invisibles repérés sur le bassin de Vichy est issue de la méthode « d'aller-vers ».

Le nombre de jeunes invisibles repérés sur l'espace public dans le cadre du travail d'aller-vers est majoritairement en zone urbaine.



Nous avons pu également mettre en lumière qu'environ 37% des jeunes sont décrocheurs scolaires. La réalité du terrain montre également une inégalité d'accès à la formation et/ou à l'emploi. La mobilité du jeune invisible reste l'un des freins principaux, notamment en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et en milieu rural.

Ateliers, activités sportives... Différentes actions de mobilisation avec les jeunes invisibles



Comme l'année passée, les équipes ont su faire preuve de créativité afin de mobiliser les jeunes dans leur parcours d'accompagnement. L'objectif est de les préparer à l'emploi et de lever les différents freins sociaux qui gravitent autour d'eux.

En 2022, 39% des jeunes ont participé à au moins une action de remobilisation proposée par l'équipe.

Quelques exemples : VICHY-EXPRESS ... amène les jeunes de Vichy jusqu'à la voile.

Fin juin, l'équipe d'Allier Vers a réalisé une action sur toute une journée, mêlant activités sportives, culturelles et éducatives ... avec 4 jeunes du bassin.

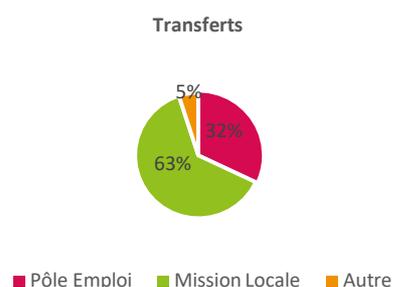
Par un jeu de piste, les jeunes étaient guidés dans le centre-ville de Vichy, les amenant à interagir entre eux, mais aussi à entrer en contact avec des structures utiles dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle. Ainsi, au travers d'énigmes ludiques, ils ont pu découvrir les services que propose la Mission Locale, la Mairie, une agence d'intérim (Acto) et la Poste.

Puis, après un déjeuner plein de saveurs, les jeunes se sont essayés à une activité nautique : la voile sur le lac d'Allier. Tous les jeunes ont été ravis de cette journée qui leur a offert de vrais moments d'échanges, de convivialité et de découvertes, les sortant de leur isolement quotidien.

Passage de relais

Une fois le parcours des jeunes construit et consolidé avec une situation sociale sécurisée et un projet professionnel initié, le passage de relais peut alors s'opérer. Malgré un contexte encore compliqué mêlant des périodes Covid et des jeunes perdus de vue, en décembre 2022, l'équipe d'Allier vers a effectué 36 relais.

Au 31 décembre 2022, ce sont près de 95% des jeunes repérés et mobilisés qui sont passés en relais auprès d'un conseiller Mission Locale ou d'un conseiller Pôle Emploi pour les plus de 26 ans.



TRACE TA ROUTE 2.0



Cette action a été mise en place en décembre 2020, suite à l'appel à projet lancé par le Commissaire de la Lutte contre la Pauvreté et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de l'action 19 du BOP 304.

Au vu de son bilan positif et d'une carence de réponse adaptée aux mineurs décrocheurs sur le bassin de Vichy, cette action a été reconduite pour l'année 2022.

Ce projet vient donc compléter l'offre de service de la Mission Locale et permet de proposer un accompagnement collectif adapté à des jeunes mineurs décrocheurs, soumis à l'obligation de formation.

En 2022, notre action a pu intégrer les premiers jeunes dès le 21 décembre 2021 et s'est terminée le 30 juin 2022.

Objectif

Intégrer 50 jeunes sur l'action et les conduire vers une sortie positive :

- Reprise de scolarité,
- Contrat d'apprentissage,
- Formation continue,
- Service civique.

Format de l'action « Trace ta route » 2.0 :

- Un engagement contractualisé sur 13 semaines, comprenant un parcours obligatoire et deux parcours optionnels, à choisir parmi quatre.
- Une moyenne de 15 à 20 heures d'activité par semaine, comprenant des temps collectifs et des entretiens individuels.
- Une prime de gratification liée au comportement et à l'assiduité pouvant aller jusqu'à 150 euros via le PACEA.
- Un système d'entrées et de sorties permanentes permettant de mobiliser le jeune sans attendre, dès qu'il est prêt.

Le parcours obligatoire

Il est composé d'un socle commun indispensable dans tout projet d'insertion qui regroupe des ateliers sur les thèmes de :

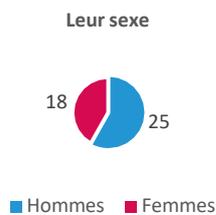
- Mes droits et devoirs et la vie quotidienne,
- Savoir s'exprimer oralement et par écrit et maîtriser les compétences transverses,
- L'orientation et la connaissance du bassin d'emploi,
- Connaître et maîtriser les techniques de recherche d'emploi

Les quatre parcours optionnels

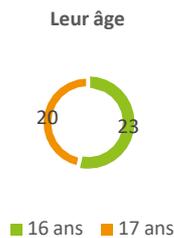
- Bien-être et santé : pour travailler la confiance en soi, la gestion du stress, le rythme de vie et l'alimentation, l'activité physique et les addictions, ...
- Créateur de curiosité : pour comprendre l'actualité et les médias, accéder à la culture afin de développer l'esprit critique et être en mesure d'argumenter et de se faire son propre point de vue (initiation au débat).
- Conception numérique : appréhender l'utilisation des réseaux sociaux, connaître les pièges mais aussi les astuces du net, également découvrir la programmation et le numérique sous toutes ses formes comme outil de travail.
- Parcours solidarité : sensibilisation au bénévolat et au modèle associatif, rencontres avec des associations du bassin et travail sur un projet collectif de bénévolat.

Quelques chiffres

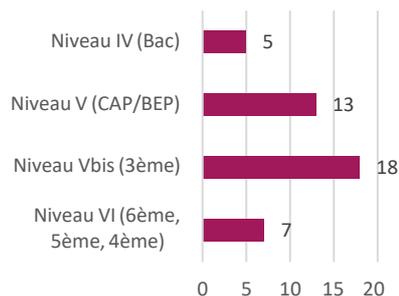
Mais qui sont-ils ?



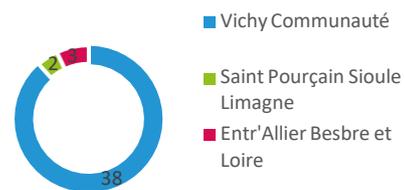
Contrairement à 2021, on note une meilleure parité filles/garçons, même si les garçons restent majoritaires. Ce nouveau programme a permis d'inclure et de mobiliser plus de jeunes femmes. Il est quand même à noter que les jeunes femmes décrocheuses sont parfois mobilisées pour aider à des tâches domestiques par leur propre famille (garde de la fratrie ou autre), ce qui les empêche d'intégrer une action les mobilisant tous les jours. Les grossesses précoces sont aussi une des raisons de leur plus grande difficulté à reprendre une activité quelle qu'elle soit.



Leur niveau scolaire

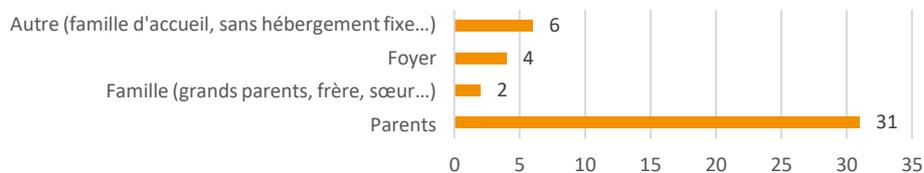


Leur lieu de résidence



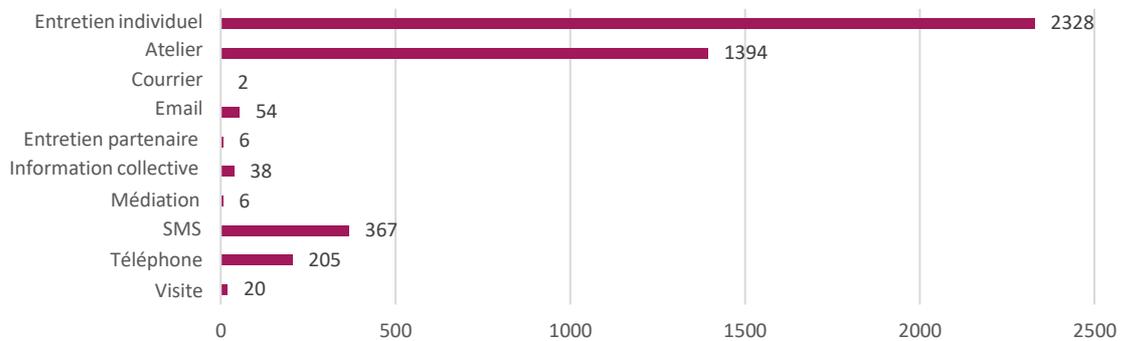
Ces chiffres viennent confirmer la difficulté de mobiliser les jeunes issus de nos zones rurales pour des raisons de mobilité. Cependant, on remarque quand même une évolution par rapport à la première promotion, 11,63% des jeunes étant issus des territoires ruraux, soit une augmentation de 9%.

Leur hébergement



En 2022, plus de jeunes accompagnés par les services de l'aide sociale à l'enfance ont pu être mobilisés. Ceci montre la pertinence du développement de la collaboration avec les différentes structures en charge de ces jeunes.

Quelques chiffres pertinents sur leur mobilisation



Chaque jeune aura pu bénéficier en moyenne de 50 événements, ce qui illustre l'accompagnement renforcé des jeunes pendant leur parcours sur Trace Ta Route.

Avec ce public, l'échange par SMS joue aussi un rôle important pour garder un contact permanent ainsi que pour rester en contact avec leurs représentants légaux.

Concernant les ateliers, il est important de noter que 1 394 événements de type « atelier » ont pu être réalisés sur l'ensemble du dispositif, ce qui équivaut à une moyenne de 232 ateliers par mois et plus de 32 ateliers par jeune, un atelier durant entre 2 et 3 heures selon son contenu.

Et les résultats

- Photo des jeunes à l'entrée du dispositif



Sur 43 jeunes, seulement deux étaient inscrits à Pôle Emploi.

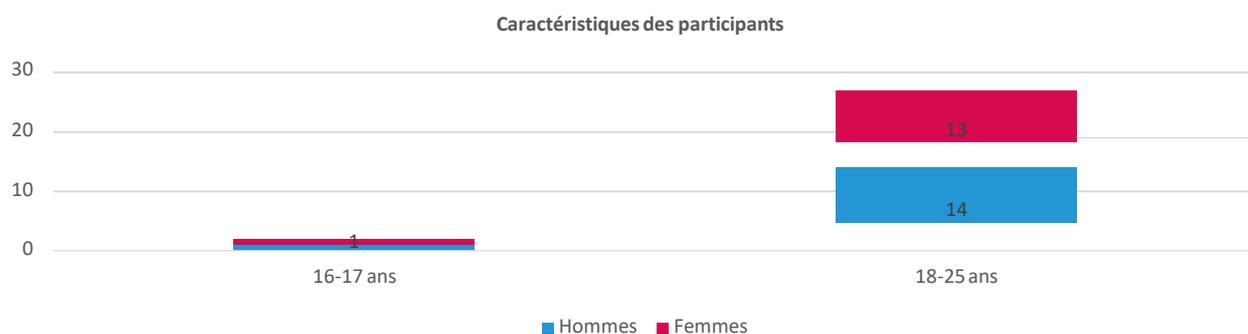
- Photo des jeunes à la sortie du dispositif



Nous pouvons constater que presque la moitié des jeunes (46,5%) a trouvé une solution positive à la fin de leur parcours. 11, soit 25,6% d'entre eux, ont continué sur un accompagnement individuel. Seuls 4 peuvent réellement être de nouveau considérés comme décrocheurs, soit 9,3%.

QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

Après une **1ère phase** de repérage avec éducateurs, médiateurs de quartiers et conseillers de la Mission Locale, 29 jeunes ont participé aux actions QPV sur l'année 2022, soit 3 groupes répartis sur l'année.



Une **2ème phase** de regroupement collectif s'est déroulée sur une durée de 4 semaines. Pendant cette phase, différents ateliers ont eu lieu : connaissance du bassin d'emploi pour découvrir des métiers et des entreprises qui recrutent, découverte des métiers en réalité virtuelle (avec des casques 3D) pour les mettre en situation, mise en place de l'action Déclic Métier sur le 1er groupe, appropriation des techniques de recherche d'emploi (CV/LM/EE), présentation de l'IAE avec 2 visites d'entreprise, fonctionnement d'une agence d'intérim (avec la participation de Lip Intérim), info-débat sur l'apprentissage avec connaissance des différents contrats de travail et de l'offre de formation du territoire de droit commun, information sur le Service Civique, un atelier Mobilité animé par Mobil Emploi pour aborder les différentes solutions de déplacements locaux, départementaux, régionaux et nationaux, présentation du pôle social de la Mission Locale (par les assistantes sociales) avec possibilité de prendre un rendez-vous individuel.

Ces jeunes ont pu participer au déplacement sur le forum régional : « Mondial des Métiers » à Lyon, accompagnés par des conseillers de la Mission Locale.

Des activités sportives ont également été organisées pour ceux qui le désiraient.

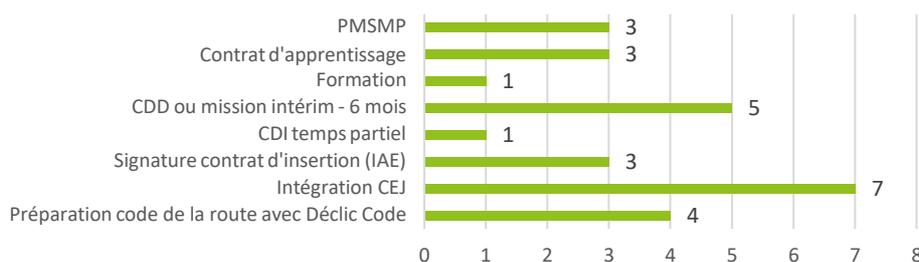
La **3ème phase**, en parallèle de la 2ème, était centrée sur le projet personnel et professionnel du jeune, en entretiens individuels, sur une durée de 8 semaines. Elle permettait entre autres, d'identifier et de lever ses freins à l'emploi et de mettre en place des solutions par le biais des assistantes sociales de la Mission Locale. Elle avait pour objectif de travailler sur un projet réaliste et cohérent en tenant compte des contraintes de chacun.

Difficultés repérées chez ces jeunes

Les difficultés identifiées étaient surtout un manque de confiance en soi et un manque de connaissance des différents dispositifs et des outils qu'il était possible d'utiliser.

Chacun a pu s'approprier ce qui lui manquait pour construire son parcours.

Résultats pendant l'action



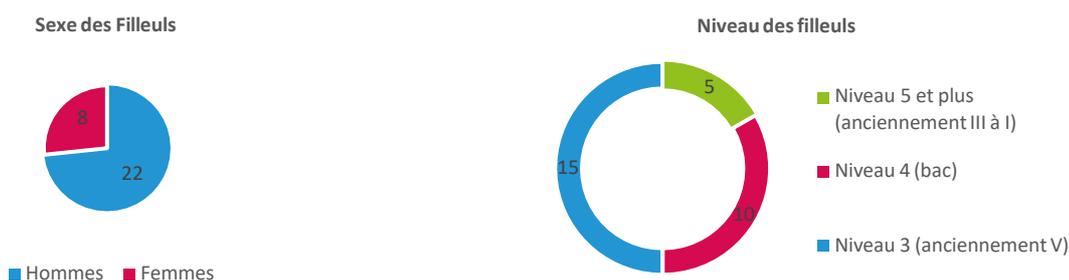
LE PARRAINAGE

« Le parrainage : un véritable ascenseur social. »

Le parrainage consiste à **faciliter l'accès à l'emploi et à la formation** des jeunes âgés de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé, d'une durée moyenne de 6 mois, réalisé par une marraine ou un parrain sur la base du partage de son expérience professionnelle. Il prend la forme de divers entretiens entre la marraine, le parrain et le filleul.

Les marraines et parrains sont des personnes bénévoles, en activité ou retraitées, issues de secteurs d'activité variés, ayant une bonne connaissance du milieu professionnel et des entreprises de notre territoire et souhaitant faire bénéficier aux jeunes de leur expérience.

Cette année, les filleuls étaient au nombre de **30**, dont **10 issus des quartiers prioritaires**, entourés par **34 parrains** (salariés, chefs d'entreprises, jeunes retraités, issus du monde économique ou institutionnel) **bénévoles**. Parmi ces 34 bénévoles, 19 sont retraités et 15 en activité.



Les secteurs d'activité de nos bénévoles : bâtiment, informatique, industrie, comptabilité, administration et finances, coiffure, commerce, médicosocial, insertion, arts et spectacles, agences d'intérim de notre territoire, enfance Jeunesse....

Que permet le parrainage ?

- D'être accompagné dans les démarches de recherche d'emploi,
- D'être aidé pour la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation,
- D'être préparé à un entretien d'embauche,
- De développer son réseau professionnel,
- D'être soutenu moralement,

Grâce au parrainage et à ce lien intergénérationnel qui se crée, des valeurs d'exemple et une dynamique positive ont été transmises aux jeunes.

En profitant de l'expérience de leurs parrains/marraines, les jeunes améliorent leur confiance en eux, développent un réseau et approfondissent leurs connaissances des codes du marché du travail. La finalité de tout cela étant de rapprocher au maximum les projets des jeunes aux attentes du marché du travail.

Cette année a été une année de redynamisation du parrainage à la suite des années COVID. Différents types de réunion ont été organisées avec les parrains/marraines entre eux, les parrains/marraines et conseillers, les parrains/marraines et conseillers et jeunes, afin d'assurer un accompagnement de qualité et de créer du lien entre le travail des conseillers et l'accompagnement des parrains/marraines.

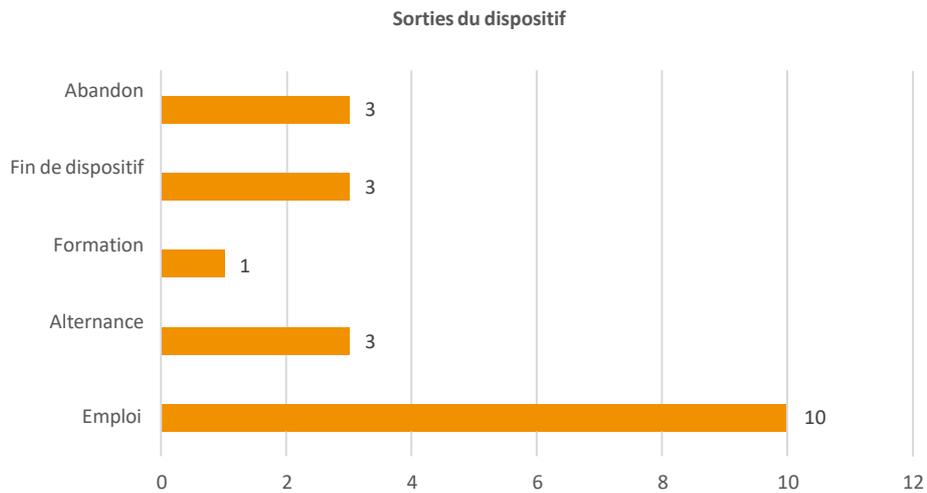
Nous avons également tenté d'inclure les filleuls dans la promotion de ce dispositif lors d'évènements et de projets.

Témoignages

« Les connaissances de ma marraine m’ont permis de trouver très vite un patron pour signer un contrat d’apprentissage. »

« Grâce à mon parrain, j’ai pu trouver deux stages dans deux cabinets comptables différents en une semaine ! Du coup, je me suis rendu compte que c’était ce métier que je voulais faire : j’ai repris mes études. »

« Ma marraine m’a aidé à trouver des missions d’intérim dès que je l’ai rencontrée. »



LES 40 ANS DE LA MISSION LOCALE DE VICHY



40 ans de la Mission Locale de Vichy Festival de l'Emploi Du lundi 16 mai 2022 au vendredi 20 mai 2022

À l'occasion du quarantième anniversaire de la Mission Locale de Vichy, celle-ci a proposé un « Festival De l'Emploi » incluant des activités sportives et culturelles, à destination des jeunes et des partenaires, durant la semaine du 16 au 20 Mai 2022.

Dès le mois de janvier, les salariés et les jeunes en service civique de la structure ont travaillé sur un projet qui avait pour objectif de proposer un programme inédit aux jeunes.

Cette action fût aussi l'occasion d'intégrer des événements pour tous les publics afin d'améliorer la visibilité de la Mission Locale et de mettre un véritable « coup de projecteur » sur les actions qu'elle mène depuis de nombreuses années sur tout le territoire.

Rapidement, des réunions avec le personnel, la direction, mais aussi les membres bureau de la Mission Locale, ont pu permettre de valider le programme suivant :



lundi 16 et mercredi 18 mai (après-midi)

6 ateliers innovant sous forme de Speed Dating (6 X 1 heure) en lien avec la recherche d'emploi et les points perfectibles des jeunes durant un entretien d'embauche.

- **Atelier n°1 - La Colorimétrie** : En partenariat avec l'E2C, apprendre à adapter sa tenue à un entretien d'embauche en prenant en compte les couleurs qui la composent.
- **Atelier n°2 - L'inattendu autour de l'entretien d'embauche** : Travailler sur le langage verbal et non verbal par le théâtre, en incluant des simulations.
- **Atelier n°3 - Juridique & Administratif - On en parle !** : En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, découvrir les bases du contrat de travail et la fiche de paie.
- **Atelier n°4 – Kahoot - CV & Lettre de Motivation** : Connaître les pièges et les astuces à ne pas manquer dans la rédaction de son CV et sa lettre de motivation.
- **Atelier n°5 – Emploi, Santé et Culture** : Sous la forme de jeux de société, découvrir les entreprises du bassin et développer la culture générale des jeunes. Cet atelier avait aussi pour objectif de sensibiliser les jeunes à la santé mentale au travail.
- **Atelier n°6 – Trucs & Astuces - L'entretien d'Embauche** : Préparer sa rencontre avec un employeur.
-

Bilan de la participation des jeunes

- Lundi 16 mai : 59 Jeunes soit 98.33% de l'objectif atteint.
- Mercredi 18 mai : 55 Jeunes soit 91.58% de l'objectif atteint.

Points positifs

- Des ateliers jugés innovants, ludiques et instructifs par les jeunes.
- Développement de nouveaux ateliers à la Mission Locale (création de nouveaux outils durables).
- Un format de Speed Dating plus dynamique et moins classique.
- L'intervention de nos partenaires sur plusieurs ateliers (E2C, Ligue de l'Enseignement, ...).



mardi 17 mai (après-midi)

Ateliers Sportifs afin de mettre en évidence les compétences transversales transposables du sport aux attentes d'un employeur.

À travers des disciplines sportives, alliant le personnel de la Mission Locale, les partenaires et les jeunes, l'objectif de ces ateliers était de développer des compétences transversales (esprit d'équipe, initiative...) et de mettre en avant une jeunesse motivée. Après avoir trouvé l'infrastructure sportive, de nombreuses démarches ont été réalisées pour associer des personnalités locales et des intervenants professionnels le jour de l'évènement. Ainsi la Mission Locale a accueilli :

- **Ludivine Paris** : Postdoctorante en Santé Physique (Vichy Communauté)
- **Ibrahim Madi** : Boxeur Professionnel Cussétois
- Le capitaine, la manager et un joueur de l'équipe de Basket de la « JAV »
- Le **Club de Rugby** de Vichy

Ponctué par des témoignages de ces différents intervenants, cette journée a permis de renforcer le lien « jeune et institution ». Les compétences transversales étaient mises en avant par le biais de fiches sports créées par un service civique en amont de l'évènement et distribuées à chaque jeune. Pour les jeunes moins sportifs, un jeu de piste était organisé dans Vichy pour découvrir des lieux favorisant l'autonomie et l'insertion ainsi que des lieux culturels.

Bilan de participation des jeunes

- 60 jeunes soit 100% de l'objectif atteint.

D'autres structures spécialisées dans la formation, l'insertion et l'accompagnement des jeunes ont été conviées à cet évènement : Unis Cité avec leurs volontaires en Service Civique, Sessad Pro, Dahlr...

Points Positifs

- Création de liens sociaux entre les jeunes et le personnel (hors cadre Mission Locale).
- Découverte de différents sports (foot, basket, boxe, tennis de table, rugby...).
- Témoignages de sportifs professionnels mis en lien avec les attentes d'un employeur.



jeudi 19 mai

Matinée réservée à la cohésion de l'équipe, Initiation au Yoga du Rire, suivie d'un pique-nique.

Le jeudi matin était consacré au personnel de la Mission Locale. Un atelier d'initiation au Yoga du Rire était proposé aux salariés. Pendant près de 2 heures, Liliane Poméon, rigulogque, a fait découvrir par le biais d'exercices cette discipline, quelque peu atypique. Ce temps fort a permis à l'équipe de se retrouver après des nombreuses périodes d'isolement liées à la pandémie de la Covid-19.

Un pique-nique était proposé aux salariés et aux membres du bureau, un moment rempli d'échanges et de convivialité.

Points positifs

- Échanges & Convivialité
- Découverte du Yoga Du Rire : une discipline accessible à tous mais qui oblige à sortir de sa zone de confort !

- Sortir des Locaux de la Mission Locales

A 17 h 00, l'Afterwork était défini comme l'événement qui devait mobiliser les jeunes, le personnel, les élus et les partenaires de la Mission Locale. Il était divisé en deux temps :

- Une conférence sur la thématique « La génération Z : mieux la comprendre ! », animée par **Thaïs HERBRETEAU**, une intervenante qui a su parfaitement mêler son dynamisme avec un contenu riche et intéressant pour tous.
- Un moment convivial et musical, confié à « **DJ Mirage** », autour d'un buffet.

En parallèle, il fallait créer des actions afin de valoriser le travail qui a été mené par la Mission Locale de Vichy depuis 40 ans. Un service civique de la structure a donc réalisé des interviews sous forme de vidéos, de jeunes actuellement et anciennement suivis par la Mission Locale. Il a également monté différents reportages afin de mettre en lumière diverses actions menées. Ces différentes vidéos étaient diffusées sur des écrans durant toute la soirée.

Bilan de participation

- Plus de 150 personnes présentes (élus, partenaires, jeunes, personnel).

Points positifs

- Conférence dynamique et thématique intéressante pour tous.
- Reprise de contact « physique » à la suite de la Covid-19.
- Création de liens sociaux hors cadre.
- Échanges & Convivialité

A 19 h 00, le gâteau d'anniversaire !



vendredi 20 mai (après-midi)

Salon d'informations au centre commercial « Les 4 Chemins » de 13 h 30 à 18 h 00.

Pour clôturer la semaine, une délocalisation des services de la Mission Locale a été organisée au centre commercial « Les 4 Chemins » à Vichy, un lieu central offrant une belle visibilité au grand public !

Le défi était de créer un salon d'informations moderne et accueillant. Un écran géant sur le parvis de l'établissement a été déployé, il diffusait les différentes entreprises présentes au Job Dating.

Points positifs

- Un salon d'informations moderne et accueillant.
- Un lieu vichyssois nous offrant une belle visibilité pour tous les publics !

Job Dating

En parallèle du Salon d'informations, un Job Dating était organisé pour mettre en application les compétences acquises par les jeunes pendant la semaine du festival. Toutes les entreprises pouvaient participer à condition d'avoir des offres d'emploi. Afin de garder une proposition innovante dans la forme, thème fil conducteur de la semaine, le Job Dating a eu lieu dans une salle de projection du Cinéma « Etoile Palace ». Un lieu insolite jugé parfois « non-conventionnel » mais qui a fait ses preuves ! Nous avons pu observer beaucoup moins de stress chez les candidats et finalement d'excellents retours des employeurs pourtant inquiets à la présentation. Le Job Dating était réservé aux jeunes de la Mission Locale de 14 h 00 à 16 h 00, puis ouvert à tous à partir de 16 h 00.

Bilan de participation

- 26 entreprises présentes avec plus de 100 postes différents à pourvoir.
- 48 jeunes (Mission Locale), soit 80% de l'objectif atteint.
- Plus de 100 entretiens passés.

Points positifs

- Des entreprises du bassin proposant toutes des offres d'emploi.
- Une forte mobilisation des jeunes qui ont suivi le festival.
- Un lieu insolite permettant de diminuer le stress.
- Des contrats signés.

Ponctué par des points réguliers avec l'ensemble du personnel, ce programme n'a cessé d'évoluer jusqu'à sa réalisation finale afin d'inclure les idées de chacun. L'organisation du travail collectif et individuel était coordonnée et mutualisée par les deux jeunes services civiques à l'initiative de l'action et une conseillère. Au fil des semaines, l'organisation de l'événement est devenue l'affaire de tous et une véritable expérience professionnelle pour chaque membre qui a su se mobiliser massivement pour relever ce nouveau défi tout en continuant à assurer les tâches quotidiennes de la Mission Locale.

Communication & Inscriptions

- Des boîtes à idées ont été placées aux points d'accueil des locaux de la Mission Locale pour recueillir les idées des jeunes afin de faire évoluer le programme. Des stories Instagram étaient aussi régulièrement postées pour comprendre les attentes des jeunes sur cet événement.
- 884 SMS & 1 779 mails d'information ont été envoyés aux jeunes de la Mission Locale.
- Présentation systématique de l'action durant les entretiens individuels, appuyée par un outil de communication créé par les services civiques.
- Plusieurs informations collectives (*96 personnes présentes*).
- Contacts de rappel pour chaque jeune inscrit au festival.

Pendant le festival

- Un travail intensif des conseillers d'appels et relances pour les jeunes absents, qui a porté ses fruits puisque la participation des jeunes a été à la hauteur des objectifs que nous nous étions fixés !
- Un plan de communication externe a été aussi développé pour les activités ouvertes au grand public : le salon d'informations au centre commercial les « Les 4 Chemins » ainsi que le Job Dating.
- Un communiqué de presse transmis aux différents médias locaux qui nous a permis d'obtenir différents coups de pouce médiatiques.
 - Interview France Bleu et Radio Coquelicot
 - Article dans La Montagne, site de Vichy Communauté, la Semaine de l'Allier et Vichy Economie Développement

Plusieurs animations vidéo ont été réalisées et diffusées au Cinéma « Étoile Palace » et sur les panneaux led de Vichy. Des affichages papier sur les sucettes publicitaires de Vichy et du centre commercial « Les 4 Chemins » ont été déposés. Du boîtage et de l'affichage ont été également réalisés dans les quartiers prioritaires des villes de Vichy et Cusset en coopération avec les médiateurs de quartier. Le digital a aussi été acteur de cette stratégie de communication avec différentes publications sur nos réseaux (*Facebook, Instagram, Site Internet...*).

Conclusion

Cette semaine s'est révélée très enrichissante pour tous les acteurs. D'abord sur l'aspect social, retrouver enfin après une pandémie mondiale des liens sociaux sur notre territoire avec nos partenaires, le personnel et les jeunes. A travers la création d'un programme dynamique, nous avons réussi à mobiliser des jeunes durant une semaine. Il a fallu pour cela créer de nouveaux outils, de nouvelles actions. Mobiliser des jeunes, c'est bien, les tenir en haleine sur un programme inédit, ludique et instructif était l'objectif ! C'est une fois de plus un pari réussi ! Une véritable symbiose entre tous les jeunes s'est faite ressentir dès les premiers instants. Dès le départ, les jeunes ont compris tout l'enjeu que représentait cette semaine et se sont investis pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Les efforts ont payé pour certains avec la signature d'un contrat de travail ou d'un stage le vendredi lors du Job Dating. Pour les autres, ils affirment avoir tous appris quelque chose et que les compétences développées durant cette semaine leur serviront pour leurs futures recherches. Il est vrai que les événements touchant le public externe n'ont pas été à la hauteur des moyens développés, on identifie une faible participation. Toutefois, cela nous invite à réfléchir sur notre système de communication externe qui aujourd'hui doit être encore amélioré. Le public change et les méthodes de communication également. Enfin, pour les salariés, ce fût une véritable expérience professionnelle qui aura permis à tous de se retrouver mais aussi de redécouvrir une jeunesse parfois difficile à comprendre et à mobiliser d'autant plus à la suite de la pandémie. Une véritable prise de conscience pour les équipes de rechercher quotidiennement la même chose qu'il y a 40 ans : l'innovation pour accompagner les jeunes vers l'insertion professionnelle.

Annexe : Témoignages de Jeunes

« Moi mon avis : On ne voit pas ça tout le temps ! Super de faire venir de nombreuses entreprises à nous. Rien à redire, une superbe ambiance, c'était cool. Cette expérience a été bénéfique pour moi. J'ai signé un CDD à Cora à la suite du Job Dating » - **Mathieu**

« Très bien ! J'ai bien aimé ; Merci beaucoup. J'ai obtenu un CDI à Burger King » - **Ezera**

« Le festival était très bien ! J'ai vraiment trouvé ça super. L'atelier fiche de paie était le moins pertinent pour moi » - **Maisie**

« J'ai apprécié, j'ai vraiment trouvé ça sympa. Ça m'a permis de voir d'autres têtes et de faire connaissance avec des jeunes dans la même situation que moi. L'activité sport était sympa » - **Sely**

« Moi ça m'a beaucoup plu, les ateliers étaient originaux, ça change des ateliers classiques. La colorimétrie c'était des choses qu'on ne connaissait pas et même si l'intervenante était stressée c'était super. L'atelier théâtre était aussi super stimulant pour moi qui n'avait pas passé d'entretien depuis longtemps comme je travaillais. Tous les ateliers apportaient quelque chose et le contenu était bien. À la suite du Job Dating, Cap l'Oréal garde mon CV pour travailler en Intérim à partir d'Août 2022 » - **Edwige**

« Très bien, je pense qu'au final cette semaine s'est bien passée. J'étais assez pessimiste notamment par rapport à la course d'orientation car connaissant très bien Vichy je ne voyais pas trop l'intérêt de cette proposition mais j'ai fait des découvertes. Bien que j'aie beaucoup d'expériences dans le domaine de la recherche d'emploi j'ai tout de même appris des choses. Tous les ateliers étaient intéressants. J'ai une proposition d'alternance ou de stage à la table d'Antoine à la suite du Job Dating » - **Enzo**

« C'était super ! J'ai appris des choses. Le Vendredi c'était vraiment bien de rencontrer les entreprises dans le cinéma » - **Dylan**

« J'ai trouvé le concept bien. Y'avait pas ça à l'époque de nos grands-parents et parents. C'est bien de mettre ça en place pour les jeunes. Je n'ai pas tout fait mais c'était cool » - **Alexandrine**

« J'ai aimé la semaine. J'ai appris beaucoup de choses. On a bien rigolé. J'ai obtenu une convention pour un stage chez McDo après le Job Dating » - **Clara**

« J'ai trouvé ça super cool ! En termes de participation, de variétés des ateliers, j'ai trouvé ça enrichissant. Très bonne idée de mêler les ateliers sport plutôt détente avec les ateliers plus sérieux. J'ai obtenu plusieurs retours positifs à la suite du Job Dating (proposition alternance interim et stage) » - **Hugo**

« J'ai trouvé ça enrichissant les ateliers mélangés avec le sport, ça nous a aidé à combattre nos peurs face aux appréhensions de rencontrer des employeurs. Le Job Dating dans le cinéma, c'était innovant, on ne voit pas ça tous les jours » - **Makini**

« J'ai beaucoup aimé les activités, j'ai participé à tout. Le basket c'était super ,en plus c'est mon sport préféré » - **Salima**

« Ça m'a beaucoup plu, la diversité des ateliers était cool. J'ai préféré l'atelier théâtre et fiche de paie. Ça m'a bien plu aussi d'intégrer du sport, ça permettait de renforcer les liens " - **Valentin**

« C'était une semaine très enrichissante pour beaucoup de jeunes dont moi. Il y a pas mal de choses que j'ai apprises tout au cours de la semaine. Et je remercie aussi ceux qui se sont donnés du mal à tout préparer pendant des mois pour que tout ça ait lieu. Jeudi et vendredi j'ai beaucoup aimé, surtout vendredi de pouvoir postuler et puis avoir des entretiens avec les entreprises qui était présentes. » - **Dylan**

RENDEZ-VOUS EN METIERS INCONNUS



Action en partenariat avec la Région Auvergne Rhône Alpes et les missions locales de Moulins et de Montluçon.

« *Tout seul, on va plus vite mais ensemble, on va plus loin* »

Une 4^{ème} édition d'octobre à décembre

Parrainée par **Matthieu CABAUD** (Animateur RSE et Recrutement de TVE logistique de Lapalisse)

Pour bâtir un projet d'avenir qui ressemble à chacun

Cette action a pour but de faire découvrir aux 12 jeunes intégrés les secteurs de notre territoire qui recrutent, à savoir : l'agriculture ; le service à la personne ; le transport et la logistique ; le BTP et l'industrie, avec une pédagogie active et une démarche participative.

Le menu de l'action était guidé par une question : c'est quoi réussir sa vie ?

Cette question a permis d'aborder le projet personnel et professionnel de chaque jeune, en collectif mais également en individuel.

Les jeunes ont pu effectuer un travail de réflexion sur leurs valeurs, leurs forces, leurs centres d'intérêts et leurs compétences, ce qui a permis d'éveiller leur curiosité à travers des ateliers atypiques, des visites d'entreprises, des lieux culturels ainsi que des rencontres de professionnels dans les secteurs visés.



Au-delà de la découverte des secteurs d'activité, la plus-value d'une telle démarche est que les jeunes ont pu développer leur confiance en eux, leurs savoir être ainsi que leur autonomie.

Bilan

- 20 prescriptions,
- 12 jeunes retenus dont 1 mineur,

- 6 bilans d'orientation,
- 5 pages Whire abouties (CV innovant),
- 4 SST (sauveteur secouriste du travail) validés,
- 1 code de la route validé,
- 27 ateliers collectifs,
- 33 entretiens individuels,
- 1 forum de l'emploi (St Germain des fossés),
- Visite des entreprises Don Foster et TVE logistique,
- 6 visites d'entreprises sur le bassin Moulois autour des thématiques de l'action,
- Visite du CFAI de Montluçon et du CFPPA de Moulins,
- Visite du CNCS de Moulins, du Mupop de Montluçon,
- Participation à un escape Game (Steam Game de Vichy),
- 5 stages (espaces verts, transport, plomberie et service à la personne) suivis par une conseillère du service emploi,
- 5 abandons,
- 1 CDD de 6 mois,
- 1 CDD de 4 mois,
- 4 contrats engagement jeune, avec en vue un service civique, une entrée à l'E2C et un chantier d'insertion,
- 1 orientation SESSAD Pro suivie d'un CDI.

L'action s'est clôturée par un **séminaire départemental** permettant aux jeunes de Moulins, Montluçon et Vichy de présenter l'ensemble de leurs travaux réalisés et d'échanger sur leurs expériences respectives.

La Mission Locale de Vichy a réalisé une vidéo/reportage autour des stages et des visites réalisés par les jeunes durant l'action, en collaboration avec Ariane Bernard (accompagnatrice par le théâtre et praticienne PNL : programmation neurolinguistique).

La PNL permet d'améliorer les compétences en communication mais aussi à stimuler la créativité ou les capacités d'adaptation.



« Cette action démystifie les freins à l'emploi en mettant les jeunes en relation avec les entreprises »

M. Alexandre Sanz, secrétaire général de la préfecture de l'Allier, sous-préfet de Moulins.

La Montagne 26-12-2022

LA MOBILITE



L'accès à la mobilité est une problématique qui freine l'insertion professionnelle. La Mission Locale s'est entourée d'un réseau de partenaires pour accompagner les jeunes dans leurs déplacements (dans l'agglomération, le département, la région, voire plus !). A ce titre, elle est prescriptrice pour :

- **La carte Illico Solidaire**

C'est une carte gratuite et valable 1 an. Celle-ci est délivrée par la **Région Auvergne Rhône Alpes**. Elle offre aux jeunes en contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou inscrits à la Mission Locale, une réduction immédiate de 75% sur les billets en seconde classe pour les déplacements en TER et cars Région. Elle permet également de bénéficier d'un transport gratuit pour des entretiens d'embauche ou des entretiens préalables à une formation.

En 2022, 257 jeunes en ont bénéficié.

- **L'Association Mobil Emploi**

Elle propose aux jeunes la **location de deux roues** (scooter ou cyclomoteur) pour leur permettre d'accéder ou de maintenir un emploi, suivre une formation, effectuer une période de stage ou se rendre à un entretien de recrutement. En 2022, deux voiturettes sans permis sont venues s'ajouter au parc de location, grâce au partenariat avec l'entreprise Ligier.

En 2022, 9 prescriptions ont donné lieu à une location via ce service.

- **La Recyclerie de l'association SIEL**

Elle propose l'achat d'un vélo, à moindre coût, pour accéder et/ou maintenir l'emploi ou la formation. Le financement est déterminé à la suite d'une évaluation des ressources, soit par le conseiller (le jeune finance l'achat), soit par le pôle social (via une demande de FAJ).

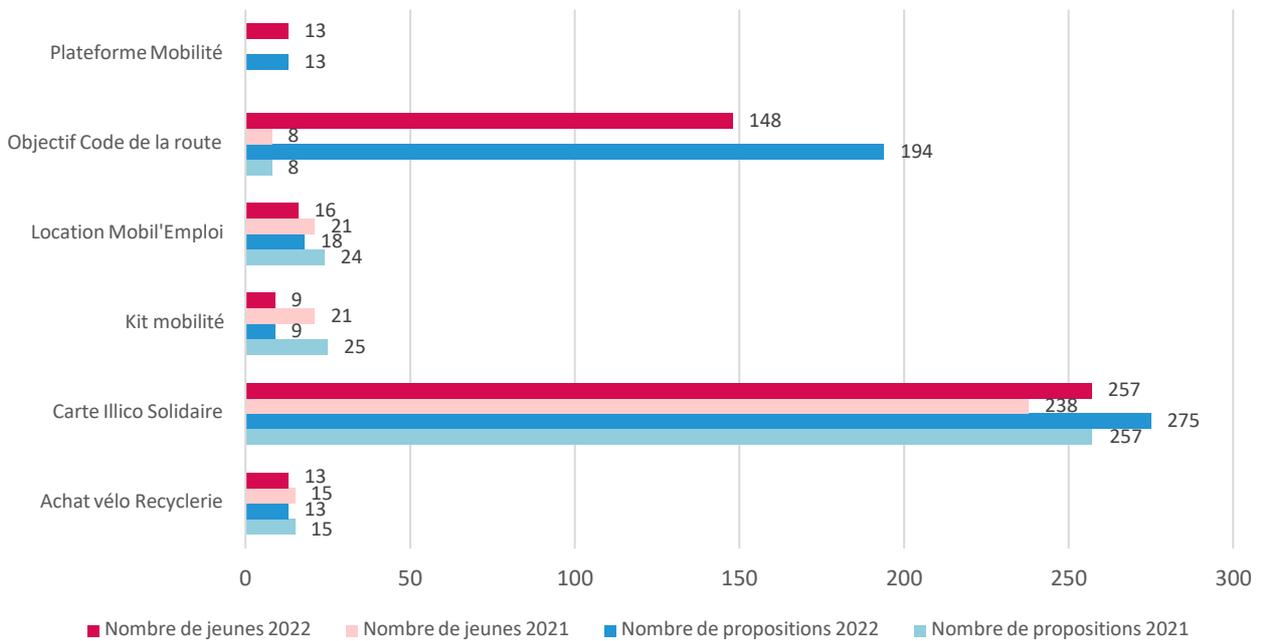
En 2022, 13 jeunes ont bénéficié de cette offre de service.

Pour compléter cet équipement et sécuriser les déplacements des jeunes, la Mission Locale délivre gratuitement à chaque jeune un **kit de sécurité** (gilet jaune, casque, antivol, lumières avant et arrière).

En 2022, 9 kits ont été distribués.

Nous constatons une baisse significative de ces offres de services par rapport à 2021, qui s'explique, notamment, par l'utilisation de trottinettes électriques, en nette augmentation chez les jeunes.

Evolution du nombre de propositions



D'autres aides sont proposées par le conseiller en fonction de la situation de chaque jeune : possibilité de co-voiturage (site dédié), carte de bus gratuite pour les demandeurs d'emploi dans les communes de Vichy, Bellerive et Cusset via les CCAS.

Ces prestations sont nécessaires pour le développement de la mobilité mais ne résolvent pas le problème principal : l'accès et le coût du permis B.

- **Les ateliers Déclic Code**

Initiés en 2021, nous avons continué à proposer aux jeunes, en partenariat avec l'AFPA, l'accompagnement renforcé au code de la route, réparti sur 8 semaines, à raison de 70 heures sur 20 demi-journées. Le coût du passage de l'examen en candidat libre (30 euros) reste à la charge du jeune.

En 2022, pour le bassin de Vichy cela représente :

- **8 sessions de 20 ateliers,**
- **194 prescriptions,**
- **148 parcours réalisés.**

Nous avons également constaté un besoin sur le bassin de Gannat aussi nous avons fait intervenir l'AFPA pour :

- **3 sessions de 20 ateliers,**
- **37 prescriptions,**
- **25 parcours réalisés.**

Il est important de noter que l'AFPA propose cet accompagnement renforcé au code sans pour autant avoir un objectif chiffré quant à l'obtention de celui-ci.

L'accompagnement renforcé au code de la route seul ne suffit pas. En effet, les jeunes bénéficient d'un accès à une plateforme de e-learning pour perfectionner leur apprentissage à l'issue des ateliers proposés par l'AFPA. Peu d'entre eux l'ont utilisée, ce qui est révélateur d'un manque d'assiduité et d'autonomie dans l'accès à la mobilité.

Nous devons les accompagner de plus près sur ce volet en leur permettant de se projeter plus facilement vers le permis dans sa globalité, la mobilité étant un enjeu clé pour l'insertion professionnelle.

- **La Plateforme mobilité**

En fin d'année, nous avons eu connaissance de l'arrivée de la Plateforme mobilité sur notre territoire. Créée en 2009 dans le Puy de Dôme, elle propose des solutions de mobilité aux publics rencontrant des difficultés pour se déplacer. Ses actions s'articulent autour de quatre axes principaux :

- Proposer une offre d'accompagnement individuel et collectif et des solutions de mobilité,
- Coordonner et animer les territoires et les acteurs locaux de mobilité,
- Impulser et expérimenter des projets d'éco mobilité inclusive sur les territoires,
- Capitaliser et mesurer l'impact des actions de mobilité mises en place sur le département. Financée par le Conseil Départemental de l'Allier, cette plateforme a pour mission de répondre à l'ensemble des professionnels du champ social, de l'insertion et de l'emploi pour devenir un acteur majeur de la mobilité sur notre territoire. Mobil'Emploi et Fit Formation en sont les co-traitants principaux.

Après plusieurs rencontres, nous avons souhaité nous associer pour proposer un parcours mobilité plus complet aux jeunes. A ce titre, la plateforme mobilité va venir en appui du Déclic Code de la façon suivante :

- Accompagnement réalisé par Mobil'Emploi en amont, pendant et en aval du Déclic Code,
- Positionnement conduite réalisé par un moniteur de Fit Formation,
- Mises en situations pratiques (repérage environnement routier, utilisation de vélo pour apprendre à circuler, questionnement général sur la mécanique de la voiture).

D'une façon plus générale, pour toute problématique de mobilité, le conseiller oriente vers la plateforme. En 2022, **13 jeunes** ont commencé un accompagnement vers la mobilité.

LA MOBILITE INTERNATIONALE

La Mission Locale est membre du consortium Erasmus+, porté par l'Amilaura, pour accompagner les jeunes à donner une dimension européenne ou internationale à leur parcours professionnel.

Dans ce contexte, deux dispositifs sont proposés, à savoir :

- **ERASMUS OUAT**

C'est une expérience professionnelle de trois mois dans un pays de l'Union Européenne, pour les jeunes accompagnés par la Mission Locale, qui leur permet de bénéficier de :

- Cours de langue avant et pendant la mobilité,
- Accompagnement personnalisé tout au long du processus,
- Expérience professionnelle, interculturelle et personnelle unique.

En 2022, une jeune est partie à Séville en Espagne.

- **ERASMUS+ DEMO**

Une formation professionnelle de cinq jours dans un pays de l'Union Européenne, pour les conseillères/conseillers et référents mobilité travaillant dans une mission locale membre du consortium, qui leur permet de bénéficier de :

- Accompagnement personnalisé et des cours de langue,
- Echanges de bonnes pratiques entre professionnels de l'Union Européenne sur l'accompagnement des 16-25 ans,
- Démultiplier la mobilité auprès des jeunes accompagnés et des équipes.

Fin 2022, les départs ont été de nouveau stoppés du fait de problématiques rencontrées avec le partenaire portugais. L'équipe de l'Amilaura a lancé un appel à candidature pour trouver de nouvelles destinations pour accompagner les jeunes dans leur mobilité européenne.

LES METIERS EN UNIFORME

La Mission Locale a développé un partenariat avec les corps d'armée, la Gendarmerie et le SDIS03.

Des permanences sont proposées dans les locaux de la Mission Locale. Les jeunes sont ainsi orientés vers :

- La Gendarmerie : le mardi matin de 11 h 00 à 12 h 00, une fois par mois,
- L'Armée de Terre : tous les jeudis de 13 h 30 à 17 h 00,
- L'Armée de l'Air : à caler en amont avec le CIRFA AIR.

En 2022, les différents corps de l'armée ont accueilli 95 jeunes grâce à ces permanences et 20 contrats d'engagement ont été signés.

Des informations collectives ont été organisées en novembre et décembre 2022, à destination des conseillers de la Mission Locale, avec le Major Cholet de l'Armée de l'Air, ainsi qu'avec le Lieutenant Dépret du SDIS03.

En ce qui concerne le SDIS03, une convention de coopération a été signée le 21 octobre 2022. Le SDIS03, en collaboration avec la Mission Locale, pourra organiser et proposer aux jeunes :

- Des réunions d'information et de présentation du métier de sapeur-pompier professionnel et de l'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire,
- Des rencontres avec des SPP ou SPV (échanges, participation à des activités encadrées),
- Des visites de centres de secours ou centres de formation,
- Des formations aux gestes de premiers secours par l'intermédiaire de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier,
- Des PMSMP.

Le SDIS03 et la Mission Locale s'engagent à déployer des parcours dans le cadre de l'accompagnement des jeunes au moyen d'outils existants tels que :

- Le PACEA,
- Le CEJ et notamment le dispositif « Trace ta Route »,
- Le dispositif de Parrainage.

Les actions qui seront développées en 2023

- Organisation d'un forum de la défense et de la sécurité publique et civile le 25 janvier 2023 (Présence du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, de la Police Nationale et Municipale, de la Gendarmerie, du SDIS03, de l'Armée de Terre, de l'Air et de l'Espace ainsi que de la Marine),
- Des ateliers de présentation du métier de sapeur-pompier, sous forme ludique, seront proposés aux différents groupes du dispositif « Trace Ta Route » sur le courant de l'année 2023,
- Des informations collectives de l'Armée de Terre et de la Gendarmerie.

L'EPIDE DE BOURGES (Département du Cher dans la Région Centre)

L'Etablissement pour l'insertion dans l'emploi est destiné aux jeunes de 17 à 25 ans, sans qualification professionnelle et sans emploi, de nationalité française ou étrangère (sous réserve que leur situation leur permette d'accéder à l'emploi), à **jour ou près de l'être** avec la Journée Défense Citoyenneté. Il est important que les jeunes soient désireux de suivre le programme de l'EPIDE au sein d'un groupe.

Ce parcours original peut durer de 8 à 24 mois et s'appuie sur :

- Un cadre de vie qui favorise l'appropriation des contraintes de la vie en collectivité et la préparation à l'entrée dans l'entreprise,
- Une **pédagogie d'inspiration militaire** qui permet de poser, dans la durée, un **cadre structurant**,
- Une remise à niveau dans les disciplines fondamentales, en s'appuyant sur une pédagogie individualisée, adaptée à chacun,
- Une **orientation professionnelle** qui place le jeune en position d'acteur de son **projet professionnel**,
- Un accompagnement sanitaire et social qui aide à lever les freins à l'emploi avec une attention particulière apportée à la santé, à la mobilité et au logement,

- Une **insertion professionnelle** s'adossant aux très nombreux organismes ou **entreprises partenaires**,
- Un suivi post-embauche qui consolide **l'insertion dans l'emploi**,
- Un accompagnement vers une plus grande autonomie et un **passage du code de la route**.

Les jeunes perçoivent une indemnité mensuelle, comme s'ils étaient en formation, de **460 euros et 60 euros** sont en plus épargnés et versés à la fin du parcours.

Lorsqu'un jeune est positionné par un conseiller, une demande d'aide financière peut être sollicitée au pôle social dans le cadre du FAJ (maximum 100€/mois pendant 3 mois). Celle-ci permet de pallier les éventuels problèmes financiers liés au transport. A cette aide s'ajoute la prescription de la carte illico afin de bénéficier des réductions au tarif SNCF sur une partie du voyage.

En 2022, 5 jeunes ont bénéficié d'un parcours EPIDE.

En 2023, une information collective sera organisée dans les locaux de la Mission Locale de Vichy, ainsi qu'une visite du site de Bourges et de celui de Lyon, plus facile d'accès pour nos jeunes.

ET LA COMMUNICATION SUR LES RESEAUX ON EN EST OU ????



La communication est un enjeu majeur pour la Mission Locale. Il est primordial d'être présent sur les réseaux pour informer, mettre en valeur notre offre de service et nos événements. Même s'il nous reste une grande marge de progression, en 2022, cette activité s'est encore développée.

Il existe deux types de réseaux sociaux, les réseaux à destination du grand public (Facebook ou Instagram) et les réseaux professionnels (LinkedIn).

- **Communication grand public via Facebook et Instagram**



Ces deux supports sont ceux à privilégier pour toucher nos jeunes. Ils permettent de leur apporter directement de l'information. Les communications concernent donc les dispositifs (CEJ, parrainage,), le programme hebdomadaire des ateliers et des événements (emploi, apprentissage, code de la route, etc...), des conseils pratiques (rappel d'actualisation Pôle Emploi, CV, entretien), la diffusion d'offres d'emplois.



- 87 950 personnes ont vu un contenu,
- 3 282 personnes ont visité ces pages,
- 308 nouveaux abonnés sur ces pages (3 282 abonnés sur Facebook, 610 sur Instagram).

- **Communication auprès des entreprises/partenaires via LinkedIn**



LinkedIn permet d'être visible par nos partenaires (financeurs, entreprises, élus). L'enjeu est de mettre en avant nos actions et d'informer nos partenaires actuels et développer nos partenariats. Cet outil vient en complément du travail réalisé au quotidien par notre conseillère en charge des relations entreprises.

A ce jour, nous avons **160 abonnés** sur ce compte professionnel. Il y a donc un réel besoin de développer ce support de communication.

La Mission Locale souhaite continuer à travailler sur sa communication. 2 Services Civiques ont été recrutés et ce volet fera partie de leurs missions.

De plus, nous avons pour projet de prendre un(e) alternant(e) en communication pour continuer cette dynamique. Les chantiers sont multiples : développer l'activité sur les réseaux où nous sommes présents, démultiplier notre présence sur d'autres réseaux en créant des pages Snapchat ou TikTok, mettre à jour notre site internet et créer de l'interaction avec les jeunes via la possibilité de s'inscrire directement en ligne à des ateliers, le développement d'une application mobile pour consulter le site internet sur Smartphone, etc...

1 salarié Orange Business Services en mécénat de compétences à mi-temps auprès des jeunes Mission Locale de Lapalisse et de Varennes-sur-Allier

800 heures auprès des jeunes / pour les jeunes

3 missions

Une abeille réalisée au Fablab



4 projets



25 jeunes ont bénéficié d'accompagnement



1 dossier d'aide financière déposé



Missions

Connaissance du monde associatif
Identité numérique, réseaux sociaux et numérisation de la société
Mise en œuvre de projets au service des jeunes dans le numérique (ex : Fablab)



Projets dans le numérique

Ateliers découverte Fablab de Lapalisse + convention Ateliers découverte Fablab de Varennes-sur-Allier + Convention avec l'association Libraisol pour fourniture d'ordinateurs à prix réduit pour les jeunes (5€) et accompagnement à l'utilisation
« Mission Numérique » sensibilisation au numérique par le jeu



Aide Numérique aux jeunes

25 jeunes aux ateliers découverte Fablabs de Lapalisse et Varennes-sur-Allier et pratique du jeu «Mission Numérique»
Rencontre des 2 territoires Lapalisse / Varennes lors d'une séance en Fablab pour tester le jeu
3 premiers jeunes bénéficiant d'ordinateurs à 5€ avec Libraisol



Dossier d'aide financière

1 dossier d'aide financière déposé auprès de la Fondation Orange sur le projet « Mission Numérique », projet de sensibilisation au numérique par un jeu, éco-conçu en Fablab, pour les jeunes des Missions Locales de l'Allier, d'AURA et de métropole.



LIBRAISOL



Nouveau partenaire pour accompagner les jeunes dans l'accès à internet et à l'informatique, l'association Libraisol, basée à l'Atrium à Vichy, permet, sur prescription de la Mission Locale, la mise à disposition d'ordinateurs recyclés pour les jeunes qui n'ont pas la possibilité d'acquérir du matériel informatique. En contrepartie d'une cotisation de 5 euros, le bénéficiaire se voit remettre un ordinateur équipé du système GNU/LINUX, similaire à Microsoft Windows mais entièrement gratuit, et de logiciels dit « libres » et bénéficie d'un accompagnement durant 5 ans.

L'utilisateur dispose d'une formation de 2 heures sur l'usage du matériel lorsqu'il prend possession de l'ordinateur, et, pendant les cinq années qui suivent son adhésion, il peut solliciter à tout moment les bénévoles de Libraisol pour obtenir des conseils sur l'utilisation des logiciels ou encore pour des réparations ou la maintenance de son ordinateur.

6 jeunes ont pu bénéficier de ce service en 2022